



TELUS communique ses résultats du premier trimestre

Le rendement dynamique des services de téléphonie cellulaire et l'efficacité constante du réseau de téléphonie conventionnelle stimulent l'obtention de résultats favorables

VANCOUVER, C.-B., le 30 avril /CNW/ - TELUS Corporation (T et T.A à la Bourse de Toronto; TU à la Bourse de New York) a fait part aujourd'hui d'une forte augmentation de son bénéfice et de son flux de trésorerie disponible durant le premier trimestre de 2003. Le bénéfice d'exploitation (BAIIA) s'est accru de 14 % grâce à l'expansion vigoureuse de TELUS Mobilité, ainsi qu'à une amélioration constante de la structure des coûts découlant du programme d'efficacité opérationnelle mis en oeuvre à TELUS Communications. En outre, le bénéfice par action s'est élevé à 26 cents pour le premier trimestre de 2003, comparativement à moins de 1 cent au premier trimestre de 2002. Le bénéfice par trimestre a connu une hausse significative par rapport à la même période l'an dernier, même en excluant les effets positifs de l'épargne fiscale. Enfin, la valeur du flux de trésorerie disponible a atteint 376 millions \$ au premier trimestre de 2003, ce qui représente un accroissement de 275 millions \$ par rapport à l'exercice antérieur.

"Les résultats du premier trimestre prouvent que nous tablons sur notre stratégie pour assurer la rentabilité de notre gestion et de nos activités, conformément aux priorités établies pour 2003. Le rendement prodigieux de TELUS Mobilité, qui s'est traduit notamment par une augmentation de 19 pour cent des produits d'exploitation et le taux de roulement amélioré de 1,5 pour cent ont fait augmenter le BAIIA de 46 pour cent. Une fois encore, le Programme d'efficacité opérationnelle mis en oeuvre à TELUS Communications a favorisé des économies progressives de 95 millions de dollars durant le premier trimestre. Grâce à un flux de trésorerie consolidé disponible de 376 millions de dollars, TELUS démontre sa santé financière. Ce trimestre représente donc une étape positive vers l'atteinte de nos objectifs financiers pour 2003)", a commenté Darren Entwistle, président et chef de la direction.

"Notre rendement d'exploitation élevé, en plus de nos dépenses en immobilisations sous la moyenne, ont généré un flux de trésorerie disponible qui nous a permis de réduire la dette nette de 195 millions de dollars et de continuer à diminuer notre principal ratio de levier financier, soit le rapport entre la dette nette et le BAIIA, qui est passé de 3,3 fois à 3,2 fois au début de l'exercice actuel par rapport à 3,5 fois il y a un an. Compte tenu des développements positifs relatifs au recouvrement d'impôt, nous avons réduit les prévisions originales sur les libres mouvements de trésorerie établies en décembre à 200 millions de dollars à la partie supérieure de 500 à 600 millions de dollars. Grâce à ces progrès, nous sommes assurément en voie d'atteindre notre objectif de fin d'exercice qui s'établit à 3,0 fois."

PRINCIPAUX RESULTATS FINANCIERS

Arrondis au million \$CA près, sauf les montants par action

(Non vérifiés)	Trimestres clos le 31 mars		Ecart (%)
	2003	2002	
Produits d'exploitation	1 740,9	1 698,0	2,5
BAIIA ⁽¹⁾	670,8	589,3	13,8
Bénéfice net (perte nette)	91,2	(0,8)	--
Bénéfice (perte) par action ordinaire et par action sans droit de vote	88,6	(3,3)	--
Bénéfice (perte) par action (BPA)	0,26	(0,01)	--
Dépenses en immobilisations	207,8	405,9	(48,8)
Flux de trésorerie disponible ⁽²⁾	375,7	101,0	272

(1) Le bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement se définit par les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation. Par définition, il exclut les coûts liés à la restructuration et à la réduction des effectifs.

(2) Le flux de trésorerie disponible se définit par le BAIIA, exclusion faite des coûts liés à la restructuration et à la réduction des effectifs, moins les dépenses en immobilisations, les intérêts en espèces, les impôts en espèces et les dividendes en espèces.

PRINCIPAUX RESULTATS D'EXPLOITATION

TELUS Communications

Hausse du bénéfice d'exploitation (BAIIA) de 6 %, stimulée par l'exécution du programme d'efficacité opérationnelle

- Le total des produits d'exploitation, qui s'est établi à 1,2 milliard \$ au premier trimestre de 2003, a diminué de 3 % ou de 42 millions \$. Ce recul est largement imputable aux effets de la réglementation par plafonnement des prix, ainsi qu'à une baisse des produits tirés des services interurbains, entre autres.
- Durant le premier trimestre de 2003, les économies de 95 millions \$ réalisées grâce au programme d'efficacité opérationnelle ont favorisé une réduction des charges d'exploitation de 66 millions \$, ce qui représente une baisse de 8 % par rapport à l'exercice antérieur.
- Le BAIIA s'est élevé à 492 millions \$, ce qui correspond à un accroissement de 26 millions \$ ou de 6 % en comparaison du premier trimestre de 2002.
- Le taux de croissance fondamental du BAIIA s'est établi à 10 %, après normalisation d'un montant négatif de 22 millions \$ imputable aux effets de la réglementation par plafonnement des prix.
- Les dépenses en immobilisations sont passées de 309 millions \$ à 154 millions \$, ce qui représente une réduction de 50 % comparativement à l'exercice précédent.
- Le flux de trésorerie, qui correspond au BAIIA moins les dépenses en immobilisations, a totalisé 339 millions \$ au premier trimestre, soit un accroissement de 181 millions \$ ou de 115 % en comparaison de l'exercice antérieur.
- Les activités des services locaux non titulaires, exercées dans la région centrale du Canada, ont généré des produits d'exploitation de 141 millions \$, ce qui correspond à une hausse de 21 % par rapport au premier trimestre de 2002, tandis que le BAIIA négatif de 15 millions \$ s'est amélioré de 60 %.

- La Société a enregistré 32 100 nouveaux abonnements à ses services Internet haute vitesse. Son nombre total d'abonnés est passé à 442 100, soit un accroissement de 66 %.
- Le nombre de lignes d'accès au réseau, qui se chiffre à 4,9 millions, a diminué de 0,7 % par rapport au premier trimestre de 2002.

TELUS Mobilité

Taux de roulement le plus bas et meilleur RMPA de l'industrie; accroissement de 46 % du BAIIA

- Grâce à l'expansion du nombre d'abonnés, à la hausse du RMPA et à l'accroissement de l'efficacité opérationnelle, le BAIIA a poursuivi une ascension dynamique pour atteindre 179 millions \$ au premier trimestre de 2003, soit un accroissement de 46 %.
- La marge de 36 % du BAIIA, fondée sur les produits d'exploitation du réseau, représente une croissance de 7 points de la marge en glissement annuel.
- TELUS Mobilité enregistre un taux de roulement de 1,5 %, soit le plus bas de l'industrie en Amérique du Nord, ce qui représente une amélioration significative par rapport au taux de roulement de 1,9 % enregistré au premier trimestre de 2002 et au taux de roulement de 1,7 % du quatrième trimestre de 2002.
- TELUS Mobilité enregistre un revenu moyen par appareil (RMPA) de 54 \$, soit le meilleur de l'industrie canadienne. Il s'agit d'une progression de 2 \$ par rapport au premier trimestre de 2002.
- Les produits d'exploitation du réseau ont augmenté de 77 millions \$ ou de 19 %, comparativement au premier trimestre de 2002.
- Les dépenses en immobilisations ont régressé à 54 millions \$, ce qui représente une diminution de 44 % par rapport aux 97 millions \$ inscrits au premier trimestre de 2002. Les dépenses en immobilisations en tant que pourcentage des produits d'exploitation ont baissé à 10 % par rapport à 22 % il y a un an.
- Le flux de trésorerie disponible (BAIIA moins dépenses en immobilisations), qui a totalisé 124 millions \$ au premier trimestre de 2003, représente une amélioration de 150 millions \$, comparativement au BAIIA négatif de 26 millions \$ inscrit au premier trimestre de 2002.
- TELUS Mobilité a enregistré un nombre net de 66 700 nouveaux abonnements. Le total des abonnés s'élève donc à 3,1 millions, soit une augmentation de 15 % en glissement annuel.

PROGRES DE LA SOCIETE

Moody's hausse la cote de solvabilité de TELUS et lui octroie la mention "stable"

Le 16 avril dernier, Moody's Investors Services haussait la cote de solvabilité de TELUS, quant à une dette approximative de 4,2 milliards \$US, en remplaçant la mention "négative" par "stable". Moody's maintient la cote de solvabilité relative à la créance prioritaire non garantie de TELUS à Ba1, soit un degré inférieur à la cote sans risque. Il s'agit de la première modification à la cote de solvabilité de TELUS, depuis le déclassement imposé par Moody's en juillet 2002.

Moody's a fait ressortir un certain nombre de caractéristiques essentielles et de progrès favorables ayant déterminé sa hausse de la cote de solvabilité de TELUS. Voici ces facteurs :

- consolidation significative de l'encaisse disponible et baisse des impôts en espèces, grâce à l'affectation des pertes fiscales de Clearnet;
- position stratégique favorable de TELUS à titre d'entreprise de services téléphoniques titulaires dans l'Ouest canadien;
- exécution fructueuse du programme d'efficacité opérationnelle;
- forte amélioration de la marge réalisée par TELUS Mobilité.

Cette mesure est conforme à l'opinion de TELUS sur la cote octroyée par Moody's à l'origine, en juillet dernier, en comparaison des cotes d'évaluation d'investissements octroyées par trois autres agences de cotation, soit S&P, DBRS et Fitch. Ce progrès reflète l'avancement hâtif de sa priorité publique qui consiste à renforcer sa cote de solvabilité

TELUS Québec annonce la mise en oeuvre d'un programme de création d'emplois avec le gouvernement du Québec

Le 25 février dernier, TELUS et le gouvernement du Québec annonçaient conjointement la mise en oeuvre d'un programme de création d'emplois fondé sur ses investissements de capitaux actuels. Ce programme gouvernemental permettrait à TELUS de bénéficier d'exonérations d'impôts liées à la création d'emplois d'une valeur approximative de 90 millions \$ sur une période de 10 ans. Il favoriserait la création de quelque 800 emplois répartis entre Montréal et Rimouski. Cette mesure permet ainsi à TELUS Québec de poursuivre le développement de son réseau et de proposer des services avant-gardistes à sa clientèle, tout en assurant l'exploitation de nouveaux débouchés dans les principaux centres urbains.

Amélioration du service à la clientèle

L'une des six priorités de TELUS pour 2003 consiste à améliorer le service à la clientèle.

Le Programme d'efficacité opérationnelle mis sur pied par TELUS vise à accroître la productivité tout en assurant le même niveau de service en un premier temps, puis en l'améliorant à long terme. Puisque les réductions d'effectifs et d'établissements sont pour la plupart terminées, l'attention est désormais dirigée vers l'amélioration du service à la clientèle en éliminant la bureaucratie, en révisant les systèmes et les processus et en conférant davantage de pouvoirs aux employés qui traitent directement avec les clients.

Malgré les importantes réductions d'effectifs effectuées en 2002, le niveau des services de TELUS a été, dans l'ensemble, maintenu grâce aux efforts acharnés des employés de première ligne. A l'heure actuelle, TELUS respecte ou dépasse 88 % des indicateurs de qualité du service définis par le CRTC. TELUS progresse dans son objectif d'améliorer le service à la clientèle en s'appuyant sur diverses initiatives : établissement d'outils de mesure du service prioritaire à la clientèle à l'échelle de l'entreprise, analyse des causes profondes des situations et résolution des difficultés afin de diminuer le volume d'appels entrants, mise en oeuvre d'un programme visant à identifier et à éliminer les erreurs à la source et adaptation des processus afin de devancer les questions éventuelles des clients et d'y répondre, cela dans le but de faire baisser le volume d'appels et de raccourcir le temps d'attente.

TELUS suit de près le niveau des services à la clientèle et mobilise toutes les énergies pour l'améliorer encore davantage, de manière à se conformer aux critères d'excellence demandés par les clients.

Événements liés à la réglementation

En mars, l'appel d'AT&T Canada devant le Cabinet fédéral a été rejeté. Cet appel cherchait à accroître les rabais allant de 15 à 20 %, accordés dans le cadre de la décision de 2002 sur le plafonnement des prix et qui sont payés par les entreprises de services locaux concurrentiels (ESLC) afin d'utiliser le réseau d'accès des entreprises de services locaux titulaires (ESLT), comme TELUS.

Pour sa part, en janvier 2003, TELUS a introduit un appel devant le Cabinet fédéral relativement à la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) de

rejeter une demande de révision et de modification de la décision de 2001 sur la retarification. L'appel de TELUS demeure en instance.

Le 10 avril, le CRTC a annoncé des mesures s'appliquant aux ESLT qui ne respectent pas les décisions du CRTC ni les dispositions de la Loi sur les télécommunications. Dans un avis public intitulé "Mesures visant le respect de la réglementation par les compagnies de téléphone titulaires" (<http://www.crtc.gc.ca/archive/FRN/Notices/2003/pt2003-4.htm>), le CRTC a indiqué que l'examen des documents et des archives des ESLT s'effectuera à partir du 9 juin 2003 (60 jours après la publication de l'avis public).

En réponse à cet avis public, les différentes divisions d'exploitation au sein de TELUS Communications et de TELUS Québec procèdent actuellement à la révision des processus et des systèmes afin de démontrer leur conformité à la réglementation.

Même si elle est déçue que le CRTC ait considéré nécessaire d'adopter cette mesure, TELUS est disposée à coopérer entièrement aux inspections ordonnées par le conseil. La démarche stratégique de TELUS a toujours consisté à prendre très au sérieux le respect de la réglementation et à appuyer cette exigence. La Société continuera d'agir ainsi à l'avenir. Cette attitude est inscrite dans son [code d'éthique](#) et dans ses pratiques commerciales quotidiennes.

Expansion du réseau sans fil 1X de prochaine génération

TELUS Mobilité a poursuivi l'expansion nationale de son réseau de transmission de données sans fil 1X de prochaine génération. Ainsi, elle a annoncé en mars la disponibilité du service 1X dans de nouveaux centres situés dans les provinces canadiennes de l'Atlantique, soit au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve, en Nouvelle-Ecosse et à l'Île-du-Prince-Édouard.

Mise en oeuvre grâce à une entente réciproque d'itinérance /revente conclue avec Aliant Mobility, fournisseur de services sans fil pour la région de l'Atlantique, l'expansion ajoute une couverture 1X à l'intention de 500 000 clients potentiels se trouvant dans des zones comme Sydney (île du Cap-Breton), St. John's (Terre-Neuve), Fredericton, Saint-Jean et Moncton (Nouveau-Brunswick) ainsi que Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard). Le service 1X de TELUS Mobilité est désormais accessible à près de 24 millions de Canadiens, soit 75 % de la population nationale.

En février, TELUS Mobilité a lancé sur le marché le téléphone-organiseur Théra d'Audiovox, qui fonctionne sur son réseau national 1X. Théra est le bureau mobile par excellence : il réunit un téléphone numérique sans fil, un ordinateur de poche, un organisateur et un centre de divertissements, le tout intégré en un seul appareil sans fil léger et compact.

Services de messagerie texte sans fil : compatibilité inter-réseaux transfrontaliers

La portée et la popularité des services de messagerie texte augmentent sans cesse autant à TELUS Mobilité que dans le reste de l'industrie du sans-fil. En janvier, les grandes entreprises de télécommunications sans fil du Canada et des États-Unis ont annoncé le lancement d'une fonction de messagerie texte inter-réseaux transfrontaliers, grâce à laquelle les clients peuvent envoyer et recevoir des messages texte simplement en les adressant au numéro de téléphone sans fil à 10 chiffres du destinataire, où qu'il se trouve au Canada ou sur le territoire continental des États-Unis.

Ce nouveau service étend les capacités de messagerie inter-réseaux introduites en 2002 au Canada. Selon l'Association canadienne des télécommunications sans fil, les Canadiens ont envoyé quelque 25 millions de messages texte en mars seulement, soit davantage que les 21

millions de messages transmis en décembre 2002 et notablement plus que les 10 millions acheminés en avril 2002, au moment du lancement de la fonction de messagerie inter-réseaux.

Services de messagerie texte sans fil : codes abrégés communs

Introduits en Amérique du Nord en avril par les principales entreprises de télécommunications sans fil du Canada, les codes abrégés communs consistent en des nombres à quatre, cinq ou six chiffres auxquels un message texte peut être envoyé afin de participer à des applications automatisées comme des promotions à réaction immédiate, des concours ou des achats en ligne.

Le premier utilisateur commercial des codes abrégés communs en Amérique du Nord a été Les Brasseries Labatt du Canada, qui a lancé la campagne 24BLUE en avril dans le cadre de ses activités de commercialisation entourant les séries éliminatoires de la Ligue nationale de hockey (LNH). Les amateurs de hockey peuvent, dans la plupart des provinces du Canada, employer des codes abrégés communs afin de participer, à partir de leurs téléphones sans fil, à des jeux-questionnaires généraux organisés par la Labatt Bleue et la Coupe de la LNH qui leur offrent la possibilité de gagner des billets pour assister à un match des finales de la coupe Stanley.

Amélioration du contenu Web sans fil

TELUS Mobilité continue d'allonger sa liste d'alliances et de contenus en ligne, qui comprend des images et des sonneries pouvant être téléchargées par les utilisateurs du réseau 1X de prochaine génération.

Une entente établie avec la Ligue nationale de hockey, qui a été annoncée au début des séries éliminatoires, permet aux clients d'accéder en temps réel à des statistiques sur les séries éliminatoires, aux profils des équipes et des joueurs, aux emblèmes des équipes, à des jeux en ligne et à bien d'autres surprises. Les clients peuvent même choisir comme sonnerie pour leur téléphone sans fil la célèbre mélodie canadienne du hockey, appelée souvent "le second hymne national du Canada".

En mars, TELUS Mobilité s'est associée à MasterCard afin de créer le premier localisateur mobile de guichets automatiques bancaires. Offert aux clients des services de communications personnelles et aux clients Mike dans tout le pays, ce localisateur équipé de MapInfo permet aux utilisateurs de chercher directement sur leurs téléphones mobiles l'adresse souhaitée parmi plus de 35 000 guichets automatiques MasterCard, Maestro et Cirrus.

Les clients de TELUS Mobilité peuvent à présent conduire en toute tranquillité d'esprit grâce au nouveau programme d'assistance routière. Ce service est relié au téléphone du client, de sorte que celui-ci puisse recevoir de l'aide peu importe, ou presque, le type de véhicule qu'il conduit. Le programme d'assistance routière procure des services d'installation du pneu de secours, de remorquage et de treuillage, de livraison d'essence en cas d'urgence, de survoltage de la batterie et de déverrouillage partout au Canada et aux États-Unis, et ce, tous les jours 24 heures sur 24.

Les services d'information sur demande proposés par TELUS Mobilité permettent aux clients de personnaliser les renseignements qu'ils souhaitent recevoir directement sur leurs téléphones sans fil. Parmi les nouveaux fournisseurs de contenu sur demande annoncés en 2003 figurent les suivants : The Weather Network, qui présente les prévisions météorologiques au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde; MedReminder, qui rappelle à l'utilisateur les rendez-vous réguliers chez le médecin et d'autres directives liées à la santé; Pocket Box Office, pour être constamment à jour dans les événements sportifs, notamment en recevant les avis de

l'Associated Press; execuGo Media, qui procure des renseignements d'affaires de nature générale tels que des cours d'enrichissement du vocabulaire, des citations inspirantes et des conseils sur l'art de vivre destinés aux cadres; enfin, CricInfo, qui affiche le décompte des points au cricket ainsi que les dernières nouvelles en temps réel.

TELUS Mobilité s'est de nouveau classée au premier rang au Canada

Grâce à son excellent taux de roulement et à la croissance du nombre d'abonnés au quatrième trimestre de 2002, TELUS Mobilité a obtenu la première place parmi les entreprises canadiennes de télécommunications sans fil dans la plus récente enquête sur l'industrie réalisée par Jeffrey Hines, analyste du secteur du sans-fil chez N. Moore Capital Ltd. Publiée en mars, cette étude classe TELUS Mobilité au troisième rang en Amérique du Nord, derrière ses partenaires stratégiques américains que sont Nextel et Verizon.

Déclaration d'un dividende

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de quinze cents (0,15 \$) par action sur les actions ordinaires en circulation avec et sans droit de vote. Le dividende est payable le 1er juillet 2003 aux actionnaires dûment inscrits à la fermeture des marchés le 10 juin 2003.

Énoncés prospectifs

Le présent document et le rapport de gestion contiennent des énoncés portant sur des événements et des résultats financiers et d'exploitation futurs de TELUS Corporation (« TELUS » ou la « société ») qui sont de nature prospective et peuvent faire l'objet de risques et d'incertitudes. Par conséquent, les résultats, le rendement et les réalisations réels de TELUS pourraient différer considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés. Ces énoncés dépendent dans leur intégralité des risques et des incertitudes inhérents aux attentes futures. Ils ne tiennent pas compte de l'incidence potentielle d'acquisitions, de fusions ou de cessions futures. Les facteurs pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont prévus incluent, sans toutefois s'y limiter : la conjoncture économique et commerciale dans les territoires de desserte de TELUS au Canada et la demande future de services; la concurrence qui s'exerce à l'égard des services avec fil et sans fil, y compris les services de transmission de la voix et de données et les services Internet, ainsi qu'au sein du secteur canadien des télécommunications en général; la ré-émergence de la mise sous séquestre de concurrents récemment restructurés; les niveaux de dépenses en immobilisations; les restructurations au sein de la société; la réussite des programmes visant l'efficacité opérationnelle et la rentabilité des capitaux, y compris le maintien des niveaux de service à la clientèle; la réussite de l'intégration des acquisitions; les mises à niveau du réseau, les conversions du système de facturation et la confiance accordée aux systèmes en place; l'implantation de nouveaux systèmes de gestion des relations avec la clientèle; les économies d'impôts; l'incidence des révisions des cotes de solvabilité; la disponibilité et le coût des capitaux, y compris le renouvellement des facilités de crédit; la situation financière et le risque de crédit des clients ayant une incidence sur la recouvrabilité des créances; la capacité de maintenir un programme de titrisation des créances; les mesures réglementaires défavorables; l'embauche et le maintien du personnel clé; l'issue des négociations des conventions collectives et les résultats des efforts de conciliation; les coûts futurs des obligations au titre des départs à la retraite et des régimes de retraite et le rendement de l'actif investi des régimes de retraite; les progrès technologiques; l'issue de tout litige en cours ou futur; les conséquences des préoccupations en matière d'environnement, de santé et de sécurité, et les autres facteurs de risque discutés dans le présent document et mentionnés de temps à autre dans les rapports de TELUS, les documents d'information complets publiés par la société, y compris la notice annuelle, et d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis.

La société n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour d'autres motifs.

Rapport de gestion

Le texte qui suit constitue une analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation consolidés de TELUS Corporation pour les trimestres terminés les 31 mars 2003 et 2002. Ce rapport contient des données prospectives qui renvoient à la déclaration de la société à l'égard des énoncés prospectifs ci-dessus figurant dans le présent rapport et qui doivent être lues conjointement avec celle-ci (se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » ci-dessus). Le texte ci-après doit également être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires de TELUS. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, qui diffèrent des PCGR des États-Unis sous certains aspects. Se reporter à la note 19 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires pour une analyse des principales différences entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis qui s'appliquent à TELUS.

Le rapport de gestion se compose des éléments suivants :

1. Vision, activités principales et stratégie
2. Capacité d'obtenir des résultats
3. Résultats et indicateurs clés de rendement
4. Risques et incertitudes

1. Vision, activités principales et stratégie

TELUS continuera d'être guidée par les six impératifs stratégiques énoncés en 2000. En 2003, elle accordera une attention particulière aux objectifs suivants :

Maintenir le cap sur nos objectifs d'amélioration de l'efficacité.

- Les charges d'exploitation du secteur Communications ont été considérablement réduits, treize centres de communication avec les clients ont été consolidés et l'effectif a été réduit de 600 postes au cours du premier trimestre de 2003, comme il est décrit en détail à la rubrique « Résultats et indicateurs clés de rendement »;
- La société s'est départie d'un bien secondaire pour un produit en espèces de 19,3 millions de dollars.

Améliorer le service à la clientèle.

Les changements des systèmes et des procédés qui ont une incidence positive incluent les suivants :

- Mesures prioritaires relatives au service à la clientèle à l'échelle de TELUS;
- Analyse de la cause fondamentale et résolution des questions liées à la réduction des volumes d'appels entrants;
- Identification des erreurs et élimination à la source;
- Ajustement de l'effectif disponible en fonction des périodes de pointe.

Améliorer notre position de chef de file dans le secteur des télécommunications sans fil en Amérique du Nord.

Au cours du trimestre, TELUS Mobilité a poursuivi sur la lancée du deuxième semestre de 2002, où son rendement fut l'un des plus élevés de l'industrie selon plusieurs indicateurs clés. Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») du premier trimestre, à l'exclusion des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, a augmenté de 46 % comparativement au trimestre correspondant il y a un an. Le produit moyen par appareil d'abonnés (« PMAA ») par mois, l'un des plus élevés de l'industrie, a augmenté de 2 \$ au cours du premier trimestre de 2003 comparativement au premier trimestre de l'exercice précédent. TELUS Mobilité jouit également de la proportion la plus élevée de l'industrie, soit 83 % d'abonnés des services postpayés, dont la valeur est plus élevée que celle des services prépayés. En ce qui a trait à l'accroissement de sa valeur par la fidélisation de sa clientèle, le taux de désabonnement de TELUS Mobilité pour le premier trimestre de 2003 a été de nouveau réduit pour atteindre un taux de 1,53 %, soit une baisse de 35 points de base, en comparaison du taux de 1,88 % obtenu au premier trimestre de 2002. Pour de plus amples détails, se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de l'exploitation – secteur Mobilité ».

Renforcer notre situation financière grâce à un meilleur rendement de l'exploitation.

- Avant la publication des résultats de TELUS pour le premier trimestre de 2003, Moody's Investor Services a changé la cote de TELUS pour la dette de premier rang non garantie en la faisant passer de négative à stable;
- TELUS a réduit sa dette nette et amélioré ses ratios financiers au cours du premier trimestre de 2003.

En arriver à un règlement avec nos employés syndiqués.

En 2000, TELUS a entrepris des négociations avec le Telecommunications Workers Union (« TWU ») pour une nouvelle convention collective visant à remplacer les anciennes conventions de BC TEL et TELUS en Alberta. À la suite de l'acquisition de Clearnet et d'opérations subséquentes, le secteur Mobilité a décidé d'entreprendre des négociations distinctes pour ses activités syndiquées en Colombie-Britannique et en Alberta. Il s'agit de la première ronde de négociation collective depuis la fusion de BC TELECOM et de TELUS Alberta et le but de la société vise à remplacer les multiples anciennes conventions par une seule convention collective pour la nouvelle unité de négociation.

Au quatrième trimestre de 2002, la demande de la société adressée au ministère fédéral du Travail, en vertu du Code canadien du travail, requérant la nomination d'un conciliateur fédéral a été accordée. Bien que le processus de conciliation soit en cours, le Code canadien du travail interdit une grève ou un lock-out.

En janvier 2003, la société et le TWU ont signé une convention de maintien des activités, comme l'exige la loi fédérale. Cette convention prévoit le maintien des services pour les urgences du 911, les forces policières, les services d'incendie, les services ambulanciers, les hôpitaux et la garde côtière, et d'autres dispositions couvrent d'autres services d'urgence potentielle qui peuvent être nécessaires pour éviter des dangers immédiats et graves pour la santé et la sécurité du public en cas d'arrêt de travail.

Aussi en janvier 2003, la société et le TWU ont convenu de prolonger le processus de conciliation pour inclure un examen global de tous les points en suspens et une période de conciliation subséquente de 60 jours; les dates de réunions de conciliation sont actuellement prévues jusqu'au troisième trimestre de 2003. Si les questions à régler ne sont pas résolues à la fin de la période de 60 jours, les parties peuvent convenir de prolonger cette étape ou, à la suite d'une période de réflexion de 21 jours, un arrêt de travail légal peut survenir.

Il existe un risque d'une interruption de travail advenant qu'une nouvelle convention collective ne soit pas conclue. Étant donné qu'une interruption de travail peut prendre plusieurs formes, les incidences sur l'exploitation et la situation financière de la société ne peuvent être déterminées à l'heure actuelle.

2. Capacité d'obtenir des résultats

Changements à l'environnement concurrentiel

Le degré de concurrence devrait demeurer intense en 2003 en raison de la restructuration des activités de certains concurrents. AT&T a finalisé son processus de restructuration en avril 2003, éliminant par le fait même la totalité de sa dette, et Microcell Telecommunications Inc. a obtenu l'approbation des créanciers et du tribunal pour la restructuration de sa dette et de son capital en mars 2003.

Mises à jour relative à la réglementation

Décision 2002-34 concernant le plafonnement des prix

En 2002, AT&T Canada Inc. a présenté une requête auprès du Cabinet fédéral visant l'augmentation des rabais accordés aux concurrents en vertu de la décision 2002-34. Le 25 mars 2003, le Cabinet fédéral a confirmé la décision 2002-34, rejetant de ce fait la requête.

Avis d'audience publique de radiodiffusion 2003-4 du 10 avril 2003

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») a annoncé des mesures visant à répondre à ce qu'elle perçoit comme des défauts de conformité de la part d'entreprises de services locaux titulaires (« ESLT »). Le CRTC a pris la décision d'appliquer proactivement les pouvoirs qui lui ont déjà été octroyés en vertu de la *Loi sur les télécommunications*. La société estime que cette décision n'a aucune incidence importante immédiate sur TELUS.

3. Résultats et indicateurs clés de rendement

Changements relatifs aux exigences de présentation et d'information applicables aux états financiers

Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la société contracte des obligations que les PCGR peuvent considérer comme des garanties. Avec prise d'effet pour les périodes de présentation se terminant après le 31 décembre 2002, les PCGR du Canada exigent la présentation d'information relative à ces garanties et à leur montant maximum non actualisé, même si la possibilité que la société ait à effectuer des paiements en vertu de ces garanties demeure faible. Se reporter aux notes 2(a) et 15(c) des états financiers consolidés intermédiaires.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

À compter de l'exercice 2004 de la société, les nouvelles recommandations de l'ICCA concernant la comptabilisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre 3110 du *Manuel de l'ICCA*) s'appliqueront. Le nouveau chapitre vise la constatation et l'évaluation des passifs au titre des obligations réglementaires, contractuelles ou juridiques liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles, normalement au moment où ils sont engagés, lorsque ces obligations découlent de l'acquisition, de la construction, du développement ou de l'exploitation normale de ces actifs. Les obligations sont initialement évaluées à leur juste valeur (au moyen de la méthode fondée sur l'actualisation) et les coûts qui en découlent sont capitalisés dans la valeur comptable des actifs en cause. Dans les périodes subséquentes, la société doit ajuster le passif pour refléter l'actualisation et toute variation du montant ou de l'échéancier des flux de trésorerie futurs sous-jacents. Le coût de la mise hors service des immobilisations est amorti de la même façon que l'actif en cause; l'actualisation est incluse dans l'établissement des résultats d'exploitation. À l'heure actuelle, la société évalue l'incidence de cette norme sur ses états financiers.

Incidences financières des décisions concernant le plafonnement des prix

Le 30 mai 2002 et le 31 juillet 2002, le CRTC a rendu ses décisions concernant le cadre de réglementation applicable à la deuxième période de plafonnement des prix pour les ESLT, soit la

décision 2002-34 et la décision 2002-43, qui établissent le cadre de réglementation des ESLT, y compris TELUS. Ces décisions couvrent une période de quatre ans, commençant en juin 2002 pour TELUS Communications Inc. et commençant en août 2002 pour TELUS Communications (Québec) Inc. Ces décisions ont entraîné pour TELUS une baisse des produits d'exploitation du secteur Communications de 23,0 millions de dollars et une baisse du BAIIA du secteur Communications de 21,9 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2003, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le 18 mars 2003, le CRTC a publié la Décision de télécom CRTC 2003-11, qui finalisait pour l'industrie l'attribution des services tarifés aux ensembles de services établis dans le cadre de réglementation applicable à la deuxième période de plafonnement des prix. Également le 18 mars 2003, le CRTC a publié la Décision de télécom CRTC 2003-18, *TELUS Communications Inc. - Dépôt relatif aux prix plafonds pour 2002*, dans laquelle il approuve de façon définitive la majorité des demandes présentées en 2002 par TELUS proposant des changements tarifaires conformément à la décision 2002-34. L'incidence financière de ces deux décisions est conforme aux hypothèses financières de TELUS pour 2002 et 2003.

Résultats d'exploitation

Faits saillants

Trimestre terminé le 31 mars (en millions de dollars, sauf les montants par action)	2003	2002	Variation	%
Produits d'exploitation	1 740,9	1 698,0	42,9	2,5
BAIIA ¹	670,8	589,3	81,5	13,8
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	6,5	12,5	(6,0)	(48,0)
Impôts sur les bénéfices (recouvrement)	(5,9)	16,5	(22,4)	(135,8)
Bénéfice (perte) net	91,2	(0,8)	92,0	–
Bénéfice (perte) afférent aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote	88,6	(3,3)	91,9	–
Bénéfice (perte) par action	0,26	(0,01)	0,27	–
Dépenses en immobilisations – générales	207,8	405,9	(198,1)	(48,8)
Flux de trésorerie disponibles ²	375,7	101,0	274,7	272,0

- 1) Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) s'entend de la différence entre les produits d'exploitation et les charges d'exploitation, compte non tenu des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, tels qu'ils sont définis.

La société présente le BAIIA et a fourni des indications à ce sujet parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses unités d'exploitation et qu'il sert à déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt. La société estime également que le BAIIA est une mesure commune à laquelle les investisseurs recourent largement en tant qu'indicateur du rendement d'exploitation d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et de les honorer. De plus, la société croit que le BAIIA permet aux investisseurs de comparer plus facilement le rendement d'une entreprise de façon continue sans égard à l'amortissement, lequel est de nature hors caisse et peut varier considérablement selon les méthodes comptables utilisées ou en raison de facteurs hors exploitation, comme le coût historique, et sans égard aux coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, qui sont de nature transitoire. Le BAIIA n'est pas une mesure fondée sur les principes comptables généralement reconnus du Canada ou des États-Unis et ne doit pas être substitué au bénéfice net comme mesure du rendement de la société ou utilisé indépendamment comme mesure des flux de trésorerie, car il ne tient pas compte des effets de la croissance du fonds de roulement, des dépenses en immobilisations, de la réduction du capital de la dette et d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les états consolidés des flux de trésorerie. Les investisseurs sont invités à examiner attentivement les éléments entrant dans le calcul du BAIIA de TELUS. Si le BAIIA est indiqué aux présentes afin de permettre une analyse comparative plus exhaustive du rendement de la société et de sa capacité d'honorer sa dette, il convient de rappeler que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder en tous points avec le BAIIA présenté par d'autres sociétés.

- 2) Les flux de trésorerie disponibles s'entendent du BAIIA, compte non tenu des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, moins les dépenses en immobilisations, les intérêts en trésorerie, les impôts en trésorerie et les dividendes en trésorerie. Cette

mesure est utilisée pour donner une indication des flux de trésorerie sous-jacents de l'activité pour les éléments désignés. Tels qu'ils sont définis, les flux de trésorerie disponibles ne comprennent pas les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, les variations des éléments du fonds de roulement ni les autres sources et affectations des liquidités qui sont présentés dans les états consolidés des flux de trésorerie.

Comparativement au premier trimestre de 2002, les changements importants relatifs aux résultats financiers pour le premier trimestre de 2003 sont les suivants :

- Les produits du secteur Communications ont diminué de 42,4 millions de dollars. Cette baisse reflète l'incidence de la décision relative au plafonnement des prix qui se chiffre à 23,0 millions de dollars, la réduction des ventes d'équipement de transmission de la voix de 14,3 millions de dollars et une baisse des produits tirés des services interurbains de 14,3 millions de dollars en raison du déclin du nombre de minutes et des prix liés aux services interurbains;
- Le BAIIA du secteur Communications a enregistré une hausse de 25,5 millions de dollars étant donné que la baisse des produits a été largement compensée par une diminution des charges d'exploitation de 66,4 millions de dollars. La diminution des charges d'exploitation est principalement attribuable aux économies additionnelles de 95 millions de dollars découlant du programme d'efficacité opérationnelle. L'effectif total du secteur Communications a été réduit d'environ 600 postes depuis le 31 décembre 2002, portant les réductions totales de l'effectif à environ 5800 postes depuis le 31 décembre 2001 et à environ 6600 postes depuis la mise en œuvre du programme d'efficacité opérationnelle. Depuis le début du programme, les économies réalisées au chapitre des charges d'exploitation totalisent 245 millions de dollars.
- Les produits du secteur Mobilité ont enregistré une hausse de 85,3 millions de dollars ou 19,1 %. Cette hausse est attribuable à une augmentation du produit moyen par appareil d'abonnés (« PMMA ») et à une croissance du nombre d'abonnés;
- Le BAIIA du secteur Mobilité a enregistré une hausse de 56,0 millions de dollars ou 45,7 %. Cette hausse est attribuable à une forte croissance des produits et du nombre d'abonnés, à une compression des coûts et aux économies d'échelle découlant de la réussite de l'intégration à l'échelle nationale des activités de TELUS Mobilité;
- Les coûts de financement consolidés ont diminué de 19,8 millions de dollars en raison de la baisse de l'encours de la dette et de la réception des intérêts créditeurs liés à l'impôt;
- Les impôts sur les bénéfices comprennent un recouvrement de 47,0 millions de dollars en 2003 pour le règlement de questions d'ordre fiscal;
- Les flux de trésorerie consolidés (le BAIIA, compte non tenu des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, moins les dépenses en immobilisations) ont augmenté, passant de 279,6 millions de dollars à 463,0 millions de dollars;
- Les flux de trésorerie disponibles consolidés (le BAIIA, excluant les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, moins les dépenses en immobilisations, les intérêts en trésorerie, les impôts en trésorerie et les dividendes en trésorerie) ont augmenté, passant de 274,7 millions de dollars à 375,7 millions de dollars, et ont dépassé les paiements en espèces de 153,9 millions de dollars du trimestre courant en vertu des initiatives de restructuration et de réduction de l'effectif;
- L'endettement net a été réduit de 195 millions de dollars au cours du trimestre courant.

L'analyse suivante présente les données sectorielles relatives aux produits d'exploitation, aux charges d'exploitation, au BAIIA et aux dépenses en immobilisations. Le reste de l'information présentée se rapporte aux résultats financiers consolidés intermédiaires.

Produits d'exploitation – Secteur Communications

Trimestre terminé le 31 mars (en millions de dollars)	2003	2002	Variation	%
Services locaux de transmission de la voix (déduction faite du plafonnement des prix de 12,7 millions de dollars pour 2003)	522,9	524,9	(2,0)	(0,4)
Contribution – Transmission de la voix	15,9	18,5	(2,6)	(14,1)
Services interurbains de transmission de la voix (déduction faite du plafonnement des prix de 1,0 million de dollars pour 2003)	251,1	265,4	(14,3)	(5,4)
Services de transmission de données (déduction faite du plafonnement des prix de 9,0 millions de dollars pour 2003)	342,8	340,7	2,1	0,6
Autres (déduction faite du plafonnement des prix de 0,3 million de dollars pour 2003)	75,8	101,4	(25,6)	(25,2)
Produits d'exploitation externes	1 208,5	1 250,9	(42,4)	(3,4)
Produits d'activités intersectorielles	23,4	21,9	1,5	6,8
Total des produits d'exploitation	1 231,9	1 272,8	(40,9)	(3,2)

Les produits tirés des services locaux de transmission de la voix, qui sont générés par les tarifs mensuels d'accès et les services locaux améliorés, ont diminué de 5,3 millions de dollars au premier trimestre de 2003 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des conséquences de la décision en matière de plafonnement des prix, qui se sont chiffrées à 12,7 millions de dollars, et d'une baisse du nombre de lignes d'accès depuis un an, baisse qui a été partiellement compensée par la croissance des activités hors desserte ESLT. Les produits provenant des services locaux améliorés ont augmenté pour se chiffrer à 3,3 millions de dollars, compensant en partie la baisse des produits provenant des accès locaux. Exclusion faite des incidences défavorables liées au plafonnement des prix, les produits tirés des services locaux de transmission de la voix ont progressé de 10,7 millions de dollars, soit 2,0 %, en 2003 par rapport à 2002.

Les lignes d'accès au réseau ont diminué d'environ 26 000 lignes résidentielles et de 7 000 lignes commerciales au cours de la période de douze mois terminée le 31 mars 2003. Au cours du premier trimestre de 2003, les lignes commerciales ont augmenté de 4 000 et les lignes résidentielles ont diminué de 2 000. Le nombre de lignes résidentielles d'ESLT a continué à diminuer en raison de l'abandon des deuxièmes lignes par suite du passage des services Internet commutés à Internet haute vitesse, de l'adoption de nouvelles technologies, ainsi que d'autres formes de services filaires ou sans fil, et des défections au profit de la concurrence. La diminution du nombre de lignes commerciales d'ESLT résultant du changement de technologie en faveur des services RNIS plus efficaces et des facteurs économiques se chiffre à 28 000 sur une période de douze mois et à 3 000 pour le trimestre courant. Faisant partiellement contreponds à cette baisse, un gain net de 21 000 lignes sur une période de douze mois et de 7 000 lignes pour le trimestre courant a été enregistré aux dépens de la concurrence puisque la croissance du nombre des lignes commerciales hors desserte ESLT dans le centre du Canada a dépassé les pertes de lignes commerciales d'ESLT. La part de marché combinée des clientèles résidentielle et commerciale dans les régions de desserte ESLT est estimée à 96,7 % au 31 mars 2003 (97,4 % pour l'exercice précédent).

En comparaison avec les produits inscrits pour la période correspondante il y a un an, les produits tirés de la contribution pour les services de transmission de la voix ont diminué pour le premier trimestre de 2003 en raison du calcul d'un manque à gagner plus faible selon les méthodes prescrites par le CRTC pour TELUS et les concurrents de l'industrie.

En comparaison avec les produits inscrits pour la période correspondante il y a un an, les produits tirés des services interurbains de transmission de la voix ont diminué pour le premier trimestre de 2003, principalement en raison d'une baisse du volume d'appels résidentiels et commerciaux, calculé en minutes. Les produits tirés des services résidentiels ont diminué de 7,1 millions de dollars à la suite de pressions concurrentielles des services de contournement ou de la part d'autres concurrents. Cette diminution a été contrebalancée en partie par l'augmentation des frais d'administration des forfaits mensuels de service interurbain, qui sont passés de 1,25 \$ à 2,95 \$ en février 2003. Les produits tirés des services commerciaux ont diminué de 8,6 millions de dollars en raison de la baisse du nombre de minutes. Les produits de règlement de gros ont augmenté de 2,0 millions de dollars en raison de la hausse des appels internationaux. Le recours à des technologies de remplacement telles que le courriel, Internet et les services sans fil ainsi que la baisse des tarifs interurbains commerciaux ont contribué à la diminution des produits et du nombre de minutes liés aux services interurbains.

Les produits tirés des services de transmission de données proviennent des services tels que l'accès Internet, l'hébergement de sites et diverses applications Web, les services réseau local – réseau longue portée, les passerelles d'accès, l'interconnexion et l'accès à distance, les services gérés de technologie de l'information et les services en place de traitement de données (comme les lignes privées, la transmission de données commutée, la transmission de données à accès local, les produits de règlement et les ventes d'équipement terminal de données). Les produits tirés des services de transmission de données sans fil sont compris dans les produits de réseau du secteur Mobilité. La croissance du secteur Communications des produits tirés des services de transmission de données, qui exclut les incidences négatives du plafonnement des prix, s'est établie à 11,1 millions de dollars ou 3,3 % en 2003 par rapport à 2002. Les produits tirés des services Internet ont augmenté de 28,5 millions de dollars en raison de la hausse de la clientèle d'abonnés à Internet haute vitesse, déduction faite de la baisse des produits tirés des services Internet commutés imputable à l'adoption par les abonnés des services Internet haute vitesse. Par suite d'un examen suivant les conversions du système de facturation, les ajouts nets d'abonnés aux services Internet commutés et haute vitesse comprennent des ajustements négatifs de 6 400 et de 3 000, respectivement, pour le premier trimestre de 2003. La croissance des produits liés à Internet a été en partie contrebalancée par une baisse de 13,7 millions de dollars des ventes d'équipement terminaux de données et des autres produits tirés des services de transmission de données comme les services analogiques et de transmission de paquets commutée, les services de radiodiffusion et de vidéoconférence et les services gérés de technologie de l'information. Les produits tirés des services de transmission de données secondaires provenant des services gérés de technologie de l'information internationaux ont diminué de 3,7 millions de dollars pour atteindre 9,6 millions de dollars.

La diminution des autres produits pour le premier trimestre de 2003 découle principalement de la réduction des ventes d'équipement de transmission de la voix de 14,3 millions de dollars. Les autres changements comprennent une baisse des loyers liés aux structures de soutien, une diminution des services d'installation et des contrats de travail ainsi qu'une baisse de la subvention liée au service de ligne individuelle.

Le total des produits d'exploitation externes inclut des produits attribuables aux activités hors desserte ESLT de 140,7 millions de dollars pour le premier trimestre de 2003 et de 116,5 millions de dollars pour le premier trimestre de 2002, une augmentation de 24,2 millions de dollars ou de 20,8 %.

Les produits d'activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur Communications au secteur Mobilité; ces produits et les charges connexes du secteur Mobilité sont éliminés au moment de la consolidation.

Indicateurs clés de l'exploitation – Secteur Communications

Trimestre terminé le 31 mars	2003	2002	Variation	%
(nombre d'abonnés et ajouts en milliers)				
Lignes d'accès au réseau (à la fin)	4 913	4 946	(33)	(0,7)
Total des clients des services Internet ¹ (à la fin)	814,2	707,3	106,9	15,1
Abonnés à Internet commuté	372,1	440,3	(68,2)	(15,5)
Abonnés à Internet haute vitesse	442,1	267,0	175,1	65,6
Total des ajouts nets d'abonnés aux services Internet ¹	12,5	37,4	(24,9)	(66,6)
Abonnés à Internet commuté	(19,6)	(14,8)	(4,8)	(32,4)
Abonnés à Internet haute vitesse	32,1	52,2	(20,1)	(38,5)

1) Les ajouts nets d'abonnés aux services Internet et le dénombrement des abonnés pour 2003 ne reflètent pas une diminution d'environ 6 400 du nombre d'abonnés à Internet commuté et d'environ 3 000 du nombre d'abonnés à Internet haute vitesse à la suite d'un examen suivant les conversions du système de facturation.

Produits d'exploitation – Secteur Mobilité

Trimestre terminé le 31 mars	2003	2002	Variation	%
(en millions de dollars)				
Services de réseau	492,1	414,9	77,2	18,6
Équipement	40,3	32,2	8,1	25,2
Produits d'exploitation externes	532,4	447,1	85,3	19,1
Produits d'activités intersectorielles	3,7	4,1	(0,4)	(9,8)
Total des produits d'exploitation	536,1	451,2	84,9	18,8

Les produits tirés des services de réseau du secteur Mobilité se composent des tarifs d'accès mensuels, des frais de temps d'antenne supplémentaire, du temps prépayé utilisé ou échu des services sans fil de transmission de données et des frais des services à valeur ajoutée. Les produits tirés des services de réseau ont augmenté au cours du trimestre terminé le 31 mars 2003, comparativement à la même période en 2002, grâce à l'augmentation de 14,8 % de la clientèle de TELUS Mobilité, qui a atteint environ 3,1 millions d'abonnés, contre 2,7 millions à l'exercice précédent, ainsi qu'à la hausse du produit moyen par appareil d'abonnés (« PMAA ») par mois, qui est passé de 52 \$ à 54 \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

TELUS Mobilité a continué d'utiliser une stratégie axée sur une croissance rentable des produits et sur le maintien du nombre d'abonnés, ce qui a entraîné une augmentation du PMAA ainsi qu'un taux de désabonnement considérablement amélioré sur douze mois. L'augmentation de 2 \$ du PMAA sur douze mois était la première augmentation enregistrée depuis un certain temps, renversant ainsi la tendance à la baisse. De plus, le PMAA est demeuré stable par rapport au quatrième trimestre de 2002. Ce résultat a été atteint malgré les récentes tendances, soit un plus grand recours à des périodes, la combinaison d'abonnés des services prépayés et postpayés, les offres de maintien des services qui visent à réduire le taux de désabonnement des services postpayés et l'ensemble des pressions exercées sur le marché par les concurrents. Par « recours à des périodes », on entend les programmes offrant un nombre de minutes à un tarif fixe pour des périodes incluant « les soirs et les week-ends ». La hausse du PMAA au cours du premier trimestre de 2003 s'explique par une utilisation accrue et par la discipline en matière de fixation des prix. TELUS Mobilité estime que le PMAA et le taux de désabonnement resteront stables en

2003. Le nombre mensuel de minutes d'utilisation par abonné s'élevait à 315 pour le premier trimestre de 2003, comparativement à 250 pour la même période en 2002. Au 31 mars 2003, les abonnés des services postpayés comptaient pour 82,7 % du total cumulatif de la clientèle, soit l'un des pourcentages les plus élevés de l'industrie, par rapport à 84,3 % à l'exercice précédent; ce niveau est demeuré stable comparativement au quatrième trimestre de 2002. Pour le premier trimestre de 2003, les ajouts nets d'abonnés des services postpayés, soit 43 300, représentaient 64,9 % de tous les ajouts nets de la période, comparativement à 61 600 (68,1 %) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le total des ajouts nets d'abonnés s'est chiffré à 66 700 pour le premier trimestre de 2003, comparativement à 90 500 pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le taux de désabonnement combiné des services prépayés et postpayés s'est situé en moyenne à 1,5 % par mois au premier trimestre de 2003, ce qui constitue une importante amélioration par rapport au taux de 1,9 % pour la période correspondante de 2002. Les mises hors service ont diminué de 6,1 % pour se chiffrer à 139 000 au cours du premier trimestre de 2003, comparativement à 148 100 pour la même période en 2002 malgré une hausse de 14,8 % de la clientèle. L'amélioration du taux de désabonnement et un PMAA parmi les plus élevés de l'industrie témoignent de l'importance continue qu'accorde TELUS Mobilité au maintien du nombre d'abonnés et à une croissance rentable du nombre d'abonnés génératrice de produits. La réduction du taux de désabonnement découle des efforts déployés pour améliorer la qualité et la couverture du réseau, ainsi que de l'amélioration des niveaux de service à la clientèle, des contrats conclus avec les clients dans le cadre de programmes visant à les fidéliser et des programmes de facturation à la seconde protégés par des droits acquis.

Les produits tirés des ventes d'équipement, des locations et des services se sont établis à 40,3 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 mars 2003, par rapport à 32,2 millions pour la période correspondante de 2002. Une hausse des produits tirés de la vente d'équipement a été constatée malgré un recul des ajouts bruts d'abonnés au premier trimestre de 2003, qui se sont établis à 205 700 comparativement à 238 600 pour la même période en 2002. La hausse des produits tirés de la vente d'équipement est en grande partie attribuable à la discipline en matière de fixation des prix des appareils et à la gamme de produits.

Les produits des activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur Mobilité au secteur Communications. Ces produits et les charges connexes du secteur Communications sont éliminés lors de la consolidation.

Indicateurs clés de l'exploitation – Secteur Mobilité

Trimestre terminé le 31 mars	2003	2002	Variation	%
(nombre d'abonnés et ajouts en milliers)				
Ajouts nets d'abonnés – services postpayés	43,3	61,6	(18,3)	(29,7)
Ajouts nets d'abonnés – services prépayés	23,4	28,9	(5,5)	(19,0)
Ajouts nets d'abonnés – total	66,7	90,5	(23,8)	(26,3)
Abonnés – postpayés	2 533,9	2 250,6	283,3	12,6
Abonnés – prépayés	528,3	417,6	110,7	26,5
Abonnés – total	3 062,2	2 668,2	394,0	14,8
Taux de désabonnement, par mois (en %)	1,5	1,9	(0,4)	—
Frais de marketing par ajout brut d'abonné (en dollars) ¹	507	480	27	5,6
Frais de marketing par ajout brut d'abonné, à l'exclusion des frais de fidélisation et de migration (en dollars) ¹	425	404	21	5,2
PMAA (en dollars)	54	52	2	3,8
Population globale ² couverte par les services	25,9	25,1	0,8	3,2
Population globale couverte par les services, y compris l'itinérance et la revente (en millions) ³	28,2	25,1	3,1	12,4
Population couverte par les services numériques (en millions)	25,4	24,8	0,6	2,4
Population couverte par les services numériques, y compris l'itinérance et la revente (en millions) ³	27,9	24,8	3,1	12,5
Marge du BAIIA en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %)	36,3	29,5	6,8	—
BAIIA, à l'exclusion des frais de marketing (en millions de dollars)	282,8	215,7	67,1	31,1

- 1) Pour le trimestre terminé le 31 mars 2002, les frais de marketing et les frais de marketing à l'exclusion des frais de fidélisation et de migration, qui se chiffrent respectivement à 480 \$ et à 404 \$, ne comprennent pas la contre-passation d'un montant cumulatif de 21,0 millions de dollars au titre des frais de marketing résultant de la clarification de la législation fiscale sur la taxe de vente provinciale de l'Ontario. Compte tenu des 21,0 millions de dollars contre-passés, les frais de marketing et les frais de marketing à l'exclusion des frais de fidélisation et de migration du trimestre terminé le 31 mars 2002 s'établiraient à 392 \$ et à 315 \$, respectivement.
- 2) L'expression « population » renvoie aux personnes qui vivent dans un secteur compris en totalité ou en partie dans les régions couvertes.
- 3) TELUS Mobilité n'a pas activé toutes les zones numériques d'itinérance. La population couverte par les services numériques SCP de TELUS Mobilité s'est établie à 21,5 millions et à 27,9 millions, y compris l'entente de services d'itinérance et de revente conclue avec Bell Mobilité et Aliant Telecom Wireless. La population couverte par les services SCP et Mike de TELUS Mobilité s'est élevée à 25,4 millions.

Charges d'exploitation – Secteur Communications

(en millions de dollars)	2003	2002	Variation	%
Trimestre terminé le 31 mars	739,7	806,1	(66,4)	(8,2)

Les charges d'exploitation du secteur Communications ont diminué au premier trimestre de 2003 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement des économies résultant du programme d'efficacité opérationnelle et de la réduction des coûts liés aux ventes d'équipement. L'accroissement des charges de retraite a contrebalancé en partie ces baisses de coûts.

Les charges d'exploitation des régions de desserte ESLT ont diminué de 67,8 millions de dollars (10,4 %) pour se chiffrer à 584,5 millions au premier trimestre de 2003, comparativement à 652,3 millions à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse par rapport au premier trimestre de 2002 est en grande partie attribuable aux facteurs suivants :

- Des économies supplémentaires de 75,0 millions de dollars au titre des salaires et des charges sociales ont été réalisées dans le cadre du programme d'efficacité opérationnelle. L'effectif du secteur Communications a diminué d'environ 600 postes ce trimestre;
- Des économies supplémentaires non liées aux salaires de 20,0 millions de dollars ont été réalisées dans le cadre du programme d'efficacité opérationnelle, en raison de la baisse des frais de publicité et de promotion, de la réduction des coûts indirects liés au personnel et du recours à un moins grand nombre de contractants;
- Une baisse des coûts liés aux ventes d'équipement, qui se sont chiffrés à 14,4 millions de dollars, y compris une réduction de 5,0 millions des coûts liés aux services Internet haute vitesse découlant de la baisse des ajouts bruts d'abonnés à Internet haute vitesse et de l'adoption de l'EITF 01-9 au milieu de l'exercice 2002, qui préconise l'imputation aux produits d'exploitation de certains escomptes accordés aux clients;
- Une diminution de 4,0 millions de dollars des paiements versés à Verizon en vertu de la *Software and Related Technology and Services Agreement* (convention à l'égard des logiciels, de la technologie et des services);
- Une réduction de 3,0 millions de dollars des coûts liés aux produits d'exploitation tirés des services de transmission de données secondaires internationaux, qui se sont établis à 9,2 millions;
- Une hausse des charges de 14,8 millions de dollars découlant de la plus faible capitalisation du coût de la main-d'œuvre liée à la baisse des dépenses en immobilisations;
- Une augmentation des charges de retraite de 16,3 millions de dollars;
- Des augmentations au titre de l'inflation et autres de 17,5 millions de dollars.

Les charges d'exploitation des activités hors desserte ESLT ont augmenté de 1,4 million de dollars (0,9 %) pour s'établir à 155,2 millions au premier trimestre de 2003, par rapport à 153,8 millions à la période correspondante de l'exercice précédent. Les variations principales liées à ces charges sont les suivantes :

- Une augmentation de 9,7 millions de dollars des coûts au titre des installations et des règlements découlant des volumes accrus de minutes de transit à l'échelle internationale;
- Une hausse de 6,0 millions de dollars des créances irrécouvrables;
- Une baisse de 14,3 millions de dollars des autres coûts découlant des efforts concertés visant à gérer les charges d'exploitation.

Charges d'exploitation – Secteur Mobilité

(en millions de dollars)	2003	2002	Variation	%
Trimestre terminé le 31 mars	357,5	328,6	28,9	8,8

Les charges liées aux ventes d'équipement ont augmenté de 16,4 millions de dollars (24,3 %) pour se chiffrer à 83,8 millions au premier trimestre, par rapport à 67,4 millions à la période correspondante de l'exercice précédent. Les charges au premier trimestre de 2002 comprenaient une réduction de 21,0 millions de dollars résultant d'une clarification favorable de la législation fiscale sur la taxe de vente provinciale s'appliquant au financement des appareils et qui est représentée par la contrepassation de frais de marketing liés à l'acquisition cumulatifs enregistrés antérieurement. En excluant cette réduction de 21,0 millions de dollars, les charges du premier trimestre de 2003 ont reculé de 4,6 millions (5,2 %), en raison principalement d'une baisse de 32 900 du nombre d'ajouts bruts d'abonnés par rapport à la période correspondante de 2002 et

des taux de change favorables. Ces coûts liés au financement des appareils sont inclus dans les frais de marketing.

Les charges d'exploitation des services de réseau comprennent les charges liées aux sites, les coûts de transmission, les licences d'utilisation de spectre, les taxes prélevées sur la contribution et les autres coûts directs liés à l'exploitation des réseaux. Les charges d'exploitation des services de réseau ont reculé de 0,8 million de dollars (0,9 %) pour s'établir à 86,1 millions au premier trimestre de 2003, comparativement à 86,9 millions à la période correspondante de 2002. La baisse de 5,0 millions de dollars des licences d'utilisation de spectre octroyées par Industrie Canada a largement contrebalancé les hausses imputables aux frais de transmission et aux charges liées aux sites visant à soutenir l'augmentation des sites et du nombre d'abonnés et l'amélioration des niveaux de service. La population couverte par les services numériques SCP a augmenté de 6,4 millions (Bell – 5,0 millions et Aliant – 1,4 million), passant de 21,5 millions avant les ententes de services d'itinérance et de revente à 27,9 millions en incluant les zones d'itinérance et de revente branchées à la fin du premier trimestre. Le total de la population couverte par les services numériques (Mike et SCP) au 31 mars 2003 s'élevait à 25,4 millions (27,9 millions en incluant toutes les zones de service d'itinérance numérique), comparativement à 24,8 millions un an plus tôt.

Les frais de marketing, compte non tenu du financement des appareils, se sont chiffrés à 55,8 millions de dollars au premier trimestre de 2003, par rapport à 49,4 millions à la période correspondante de 2002. Cette hausse de 6,4 millions de dollars est principalement imputable à l'augmentation des frais de publicité et de promotion et, dans une mesure moindre, à la rémunération versée aux détaillants lors du lancement de plusieurs promotions au premier trimestre de 2003. Les frais de marketing, à l'exclusion des frais de fidélisation et de migration, se sont chiffrés à 425 \$ ce trimestre, comparativement à 404 \$ (compte non tenu du crédit de 21,0 millions de dollars au titre de la clarification de la législation sur la taxe de vente provinciale) à la période correspondante de 2002. La hausse des frais de marketing, à l'exclusion des frais de fidélisation et de migration, est imputable à l'augmentation des frais de marketing et au nombre moins élevé que prévu d'ajouts bruts d'abonnés, contrebalancés en partie par une diminution du financement des appareils. En incluant les frais de fidélisation et de migration, les frais de marketing se sont établis à 507 \$ au premier trimestre de 2003, par rapport à 480 \$ à la période correspondante de 2002. Les frais de fidélisation et de migration se sont élevés à 82 \$ au premier trimestre de 2003, contre 76 \$ à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les frais généraux et d'administration comprennent les salaires et les charges sociales, les installations, les services à la clientèle, les créances irrécouvrables et divers autres frais. Les frais généraux et d'administration ont augmenté de 5,5 % pour se chiffrer à 131,8 millions de dollars au premier trimestre de 2003, comparativement à 124,9 millions à la période correspondante de 2002. L'augmentation de la masse salariale est principalement liée à l'inflation et à une augmentation des effectifs permanents dans les secteurs des activités liées à la clientèle, aux magasins de détail de la société, à l'expansion du territoire à couvrir et à l'expansion des réseaux de distribution visant à soutenir la croissance du nombre d'abonnés et l'amélioration des niveaux de service. TELUS Mobilité a réalisé d'importantes économies d'échelle grâce à l'intégration de ses activités et de ses systèmes de facturation. Par conséquent, l'équivalent temps plein a diminué de 1,3 %, passant de 5088 employés à 5021. Au premier trimestre de 2003, les créances irrécouvrables ont reculé légèrement par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Bénéfice¹ avant intérêts, impôts, et amortissement (BAIIA) par secteur

Trimestre terminé le 31 mars	2003	2002	Variation	%
(en millions de dollars)				
Secteur Communications	492,2	466,7	25,5	5,5
Secteur Mobilité	178,6	122,6	56,0	45,7
TELUS – consolidé	670,8	589,3	81,5	13,8

1) Compte non tenu des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif.

Marge² du BAIIA¹ par secteur (en %)

Trimestre terminé le 31 mars	2003	2002	Variation	%
(en millions de dollars)				
Secteur Communications	40,0	36,7	3,3	–
Secteur Mobilité ³	33,3	27,2	6,1	–
TELUS – consolidé	38,5	34,7	3,8	–

1) Compte non tenu des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif.

2) BAIIA divisé par le total des produits.

3) La marge du BAIIA exprimée en pourcentage des produits tirés des services de réseau s'est élevée à 36,3 % au premier trimestre de 2003, comparativement à 29,5 % (24,5 % avant la clarification de la législation sur la taxe de vente provinciale) à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le BAIIA du secteur Communications, compte non tenu des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, a augmenté en raison principalement des économies de 95 millions de dollars réalisées dans le cadre du programme d'efficacité opérationnelle, contrebalancées en partie par l'incidence négative de 21,9 millions au titre de la décision relative au plafonnement des prix, par la hausse de 16,3 millions des charges de retraite et par la réduction des produits tirés des services interurbains et autres produits. En excluant l'incidence de la décision relative au plafonnement des prix, le BAIIA a progressé de 47,4 millions de dollars (10,2 %).

TELUS Mobilité a continué d'appliquer avec succès sa stratégie nationale axée sur la croissance rentable des produits. L'augmentation considérable du BAIIA du secteur Mobilité est en grande partie attribuable à une hausse de 18,6 % des produits tirés des services de réseau, laquelle découle d'une augmentation de 14,8 % du nombre cumulatif d'abonnés, de l'augmentation du PMAA, qui est passé de 52 \$ à 54 \$, et des économies d'échelle réalisées. Les produits supplémentaires tirés des services de réseau ont été transférés au BAIIA, compte non tenu des frais de marketing, à un taux de 86,9 % au premier trimestre de 2003, par rapport à un taux de 88,8 % à la période correspondante de 2002.

Le BAIIA de TELUS Mobilité a augmenté de 77,0 millions de dollars (75,8 %) compte non tenu de l'économie de 21,0 millions de dollars découlant de la clarification de la législation sur la taxe de vente provinciale au premier trimestre de 2002. La marge du BAIIA exprimée en pourcentage des produits tirés des services de réseau a progressé pour s'établir à 36,3 % au premier trimestre, comparativement à 29,5 % (24,5 % avant l'incidence de la clarification de la législation sur la taxe de vente provinciale) à la période correspondante de l'exercice précédent. L'amélioration de la marge du BAIIA est attribuable au solide PMAA et à la croissance du nombre d'abonnés, ainsi qu'aux mesures de compression des coûts et aux économies d'échelle liées à l'accroissement des efficacités découlant de l'intégration réussie des activités de TELUS Mobilité.

Amortissement

Trimestre terminé le 31 mars (en millions de dollars)	2003	2002	Variation	%
Amortissement des actifs corporels	318,6	291,1	27,5	9,4
Amortissement des actifs incorporels	92,5	83,3	9,2	11,0

L'amortissement a augmenté de 36,7 millions de dollars au premier trimestre de 2003 par rapport au premier trimestre de 2002, en raison principalement de la croissance des immobilisations pour les réseaux sans fil et de transmission des données et les logiciels administratifs.

Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif

(en millions de dollars)	2003	2002	Variation	%
Trimestre terminé le 31 mars	6,5	12,5	(6,0)	(48,0)

Des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif ont été constatés au titre du programme d'efficacité opérationnelle. En 2001, la société a mis en œuvre la première phase du programme d'efficacité opérationnelle ayant pour objectif d'accroître la productivité des opérations et du capital, ainsi que la compétitivité. Les deuxième et troisième phases du programme ont débuté en 2002, et la troisième phase se poursuit en 2003. De plus amples informations sont fournies à la note complémentaire 3 des états financiers consolidés intermédiaires.

Les mesures de réduction de l'effectif depuis le début de 2002 se sont traduites par la suppression d'environ 5800 postes. Depuis la mise en œuvre du programme d'efficacité opérationnelle en 2001 et jusqu'au 31 mars 2003, la société a supprimé quelque 6600 postes, à savoir 4700 postes d'unité de négociation et 1 900 postes de gestion. TELUS s'attend actuellement à ce que le programme d'efficacité opérationnelle se traduise par une autre diminution nette d'environ 700 postes en 2003.

Les économies liées au BAIIA depuis la mise en œuvre du programme d'efficacité opérationnelle ont augmenté pour se chiffrer à environ 245 millions de dollars au premier trimestre de 2003. Les économies annuelles pour 2003 devraient actuellement être d'environ 450 millions de dollars. Par la suite, les économies annuelles récurrentes devraient se chiffrer à environ 550 millions de dollars.

Autres charges (produits)

(en millions de dollars)	2003	2002	Variation	%
Trimestre terminé le 31 mars	5,6	4,8	0,8	16,7

Le poste « Autres charge (produits) » comprend la charge liée à la titrisation de créances, les dons de bienfaisance, les revenus ou la perte de valeur de placements de portefeuille, les gains et les pertes sur la cession d'immobilisations, et les activités abandonnées en 2002. La charge liée à la titrisation de créances au premier trimestre de 2003 a augmenté de 2,4 millions de dollars en raison de l'accroissement du volume de créances au titre du programme de titrisation, lequel s'est établi en moyenne à 467 millions de dollars au premier trimestre de 2003, contre 143 millions à l'exercice précédent. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par un écart temporaire découlant de la baisse de la charge au titre des dons de bienfaisance au premier trimestre de 2003.

Coûts de financement

(en millions de dollars)	2003	2002	Variation	%
Trimestre terminé le 31 mars	161,6	181,4	(19,8)	(10,9)

Les coûts de financement comprennent les intérêts débiteurs sur les dettes à long terme et à court terme, les intérêts créditeurs, les gains et pertes de change et l'amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt. Les intérêts sur les dettes à long terme et à court terme ont reculé de 9,1 millions de dollars au premier trimestre de 2003 par rapport au premier trimestre de 2002, en raison principalement des rachats de dettes effectués aux troisième et quatrième trimestres de 2002. L'encours moyen de la dette au premier trimestre de 2003 s'est établi à 8 283 millions de dollars (8 783 millions au premier trimestre de 2002). Le taux d'intérêt effectif sur l'encours moyen de la dette s'est élevé à 8,2 % au premier trimestre de 2003 (8,1 % en 2002). Les coûts de financement au premier trimestre de 2003 ont diminué en raison des intérêts créditeurs de 9,8 millions de dollars tirés du règlement de questions d'ordre fiscal.

Impôts sur les bénéfices (recouvrement) (en millions de dollars)	2003	2002	Variation	%
Trimestre terminé le 31 mars	(5,9)	16,5	(22,4)	(135,8)

TELUS a comptabilisé un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de 47,0 millions de dollars au premier trimestre de 2003, au titre du règlement de questions d'ordre fiscal liées aux exercices précédents. Ce règlement a été contrebalancé en partie par une hausse des impôts sur les bénéfices liée à l'augmentation des bénéfices avant impôts.

Part des actionnaires sans contrôle (en millions de dollars)	2003	2002	Variation	%
Trimestre terminé le 31 décembre	0,7	0,5	0,2	40,0

La part des actionnaires sans contrôle représente principalement la participation d'un associé dans TELUS International Inc.

Dividendes sur actions privilégiées (en millions de dollars)	2003	2002	Variation	%
Trimestre terminé le 31 mars	0,9	0,9	–	–

Le dividende trimestriel sur actions privilégiées est demeuré stable.

Intérêts sur les débetures convertibles (en millions de dollars)	2003	2002	Variation	%
Trimestre terminé le 31 mars	1,7	1,6	0,1	6,3

Les intérêts sur les débetures convertibles sont présentés déduction faite des impôts y afférents. Ces débetures convertibles en actions sans droit de vote étant classées dans les capitaux propres au bilan, les intérêts connexes sont imputés aux bénéfices non répartis plutôt que portés aux intérêts débiteurs.

Situation de trésorerie et sources de financement

Liquidités provenant des activités d'exploitation (en millions de dollars)	2003	2002	Variation	%
Trimestre terminé le 31 mars	399,7	293,7	106,0	36,0

Les liquidités provenant des activités d'exploitation ont augmenté au premier trimestre de 2003 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement comprenaient une amélioration de 116,8 millions de dollars découlant d'une réduction de 87,0 millions des créances au premier trimestre de 2003, comparativement à une augmentation de 29,8 millions des débiteurs à la période correspondante de l'exercice précédent;
- Une amélioration de 81,5 millions de dollars du BAIIA;
- Une diminution de 12,6 millions de dollars des impôts payés;
- Une réduction de 6,3 millions de dollars des intérêts payés;
- Partiellement compensées par une augmentation de 110,9 millions de dollars des paiements au titre des mesures de restructuration et de réduction de l'effectif. Les paiements au premier trimestre de 2003 se sont chiffrés à 153,9 millions de dollars, par rapport à 43,0 millions au premier trimestre de 2002 (se reporter à la note complémentaire 3).

Liquidités provenant des (affectées aux) activités d'investissement (en millions de dollars)	2003	2002	Variation	%
Trimestre terminé le 31 mars	(182,6)	(415,3)	232,7	56,0

En comparaison avec les montants inscrits pour la période correspondante il y a un an, le montant net des liquidités affectées aux activités d'investissement a diminué au premier trimestre de 2003. Cette diminution est attribuable à la réduction des dépenses en immobilisations et à la cession d'un immeuble administratif effectuée en 2003 aux termes d'un contrat de cession-bail. Un gain avant impôts de 8,2 millions de dollars au titre de la cession de l'immeuble, compris dans le produit en espèces total de 19,3 millions, a été reporté et amorti sur la durée du contrat de location.

Dépenses en immobilisations sectorielles	2003	2002	Variation	%
Trimestre terminé le 31 mars (en millions de dollars)				
Secteur Communications	153,5	309,1	(155,6)	(50,3)
Secteur Mobilité	54,3	96,8	(42,5)	(43,9)
Dépenses en immobilisations – générales	207,8	405,9	(198,1)	(48,8)
Intensité des dépenses en immobilisations (%) ¹	11,9	23,9	(12,0)	–

1) Dépenses en immobilisations exprimées en pourcentage des produits.

Les dépenses en immobilisations du secteur Communications ont diminué au premier trimestre de 2003 par rapport à la période correspondante de 2002. Les dépenses liées à l'expansion des activités à l'extérieur des zones de desserte ESLT ont reculé de 21,2 millions de dollars pour s'établir à 18,6 millions, en raison de l'optimisation des installations existantes. Les raisons principales pour lesquelles les dépenses en immobilisations liées aux zones de desserte ont reculé de 134,4 millions de dollars pour se chiffrer à 134,9 millions sont les suivantes :

- Les dépenses liées aux installations et systèmes LNPA ont reculé de 48,2 millions de dollars pour s'établir à 20,0 millions, en raison de l'utilisation accrue des installations existantes, de l'instauration de systèmes en 2002 et du ralentissement de la croissance dans le secteur;
- Les paiements versés à Verizon au titre des licences d'utilisation de logiciels et de marques de commerce ont reculé pour se chiffrer à zéro en 2003, comparativement à 26,2 millions de dollars en 2002;

- Les dépenses liées à l'infrastructure du réseau ont baissé de 18,2 millions de dollars en raison de la réduction de la demande visant les installations;
- Les dépenses liées aux systèmes et processus internes ont diminué en raison de l'achèvement de projets en 2002, notamment celui concernant la plate-forme de services de cartes et de services d'interurbains nationaux et celui touchant des applications Web internes.

Le ratio d'intensité des dépenses en immobilisations du secteur Communications a reculé pour se chiffrer à 12,5 % au premier trimestre de 2003, contre 24,3 % au premier trimestre de 2002. La contribution du secteur Communications aux flux de trésorerie (BAIIA déduction faite des dépenses en immobilisations) a augmenté pour s'établir à 338,7 millions de dollars au premier trimestre de 2003, par rapport à 157,6 millions à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les dépenses en immobilisations du secteur Mobilité ont reculé considérablement au premier trimestre de 2003, par rapport à la période correspondante de 2002. TELUS Mobilité a continué d'accroître la couverture des services numériques de téléphonie cellulaire au premier trimestre de 2003. Les raisons principales pour lesquelles les dépenses en immobilisations ont diminué considérablement sur une période de douze mois sont les suivantes :

- Implantation du réseau numérique 1X en 2002;
- Conversion des réseaux analogiques en réseaux numériques en 2002;
- Baisse des coûts liés à l'accroissement de la couverture en 2003, qui découle de l'application des ententes de services d'itinérance et de revente en 2002, y compris celles conclues avec Bell Mobilité et Aliant Telecom Wireless.

Au 31 mars 2003, la population couverte par le réseau 1X de TELUS Mobilité, y compris les régions couvertes par les ententes de services d'itinérance et de revente, était de 24,3 millions. L'intensité des dépenses en immobilisations de TELUS Mobilité s'est établie à 10,1 % au premier trimestre de 2003, comparativement à 21,5 % à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la baisse des dépenses en immobilisations et d'une hausse des produits provenant des réseaux. Étant donné la croissance continue du BAIIA et la plus faible intensité des dépenses en immobilisations, le secteur Mobilité a considérablement augmenté ses flux de trésorerie (BAIIA déduction faite des dépenses en immobilisations), les portant à 124,3 millions de dollars ce trimestre, comparativement à 25,8 millions à la période correspondante de 2002.

Grâce à la réduction des dépenses en immobilisations et à l'amélioration du BAIIA, les flux de trésorerie consolidés (BAIIA déduction faite des dépenses en immobilisations) ont progressé pour s'établir à 463,0 millions de dollars au premier trimestre de 2003, comparativement à 183,4 millions à la période correspondante de 2002. La société prévoit que les dépenses en immobilisations augmenteront d'ici la fin de l'exercice et que leur ratio d'intensité pour 2003 s'alignera sur l'objectif annuel consolidé de 20 % ou moins.

Liquidités provenant des (affectées aux) activités de financement (en millions de dollars)	2003	2002	Variation	%
Trimestre terminé le 31 mars	(200,7)	58,9	(259,6)	–

Les liquidités affectées aux activités de financement ont augmenté au premier trimestre de 2003 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de remboursements de dettes de 182,6 millions de dollars effectués en 2003, par rapport à une dette

nette émise de 51,2 millions en 2002. Les remboursements de dettes au premier trimestre de 2003 comprenaient environ 151 millions de dollars au titre des facilités bancaires, 30 millions eu égard aux obligations hypothécaires de premier rang et 1,6 million en ce qui a trait aux contrats de location-acquisition. Des produits de 20,1 millions de dollars ont été tirés de l'émission de nouvelles actions ordinaires et sans droit de vote, en vertu du régime d'achat d'actions à l'intention des employés et du régime d'options sur actions (comparativement à un produit de 32,8 millions de dollars pour la même période en 2002 en vertu des mêmes régimes et des bons de souscription). Les dividendes en espèces versés aux actionnaires ont augmenté de 18,0 millions de dollars en raison de la baisse du nombre d'inscriptions au régime de réinvestissement des dividendes (environ 17 % eu égard aux dividendes versés en janvier 2003, par rapport à approximativement 45 % un an plus tôt) et de l'augmentation du nombre d'actions en circulation. Le dividende de 0,15 \$ versé par action ordinaire et par action sans droit de vote est demeuré inchangé par rapport à l'exercice précédent.

Ratios de liquidité et de sources de capital

Périodes terminées les	31 mars 2003	31 mars 2002	Variation	31 décembre 2002
Dettes nettes ¹ (en millions de dollars)	8 195,3	8 827,2	(631,9)	8 390,3
Total des capitaux investis ² (en millions de dollars)	14 705,5	15 230,3	(524,8)	14 834,1
BAIIA (calculé sur douze mois, en millions de dollars)	2 600,1	2 501,2	98,9	2 518,6
Montant net des intérêts débiteurs ³ (sur douze mois, en millions de dollars)	667,0	687,6	(20,6)	686,8
Dettes à taux fixe en proportion du total de la dette (%)	95,1	93,3	(1,8)	93,4
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette (années)	6,5	7,3	(0,8)	6,6
Dettes nettes ¹ /total des capitaux investis ² (%)	55,7	58,0	(2,3)	56,6
Dettes nettes/BAIIA ⁴	3,2	3,5	(0,3)	3,3
Couverture par le bénéfice ⁵	0,7	2,3	(1,6)	0,6
Couverture des intérêts par le BAIIA ⁶	3,9	3,6	0,3	3,7
Flux de trésorerie disponibles ⁷ (sur trois mois, en millions de dollars)	375,7	101,0	274,7	(104,0)
Flux de trésorerie disponibles ⁷ (sur douze mois, en millions de dollars)	248,8	(727,2)	976,0	(25,9)

- 1) La dette à long terme plus les obligations à court terme et les chèques en circulation moins l'encaisse et les placements temporaires et moins l'actif (plus le passif) de la couverture relative aux swaps de devises sur les billets libellés en dollars US. Le passif de la couverture s'établissait à 204,6 millions de dollars au 31 mars 2003 (actif de la couverture de 187,9 millions au 31 mars 2002). La dette nette calculée aux présentes comporte un montant nominal lié à la titrisation de créances d'environ 121,5 millions de dollars au 31 mars 2003 (30 millions au 31 mars 2002), qui doit être inclus dans le numérateur du calcul du ratio financier prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS.
- 2) Le total des capitaux investis représente la dette nette plus la part des actionnaires sans contrôle et les capitaux propres.
- 3) Le montant net des intérêts débiteurs représente le montant net des coûts de financement avant les intérêts courus hors caisse et les gains liés au rachat ou au remboursement de dettes, calculé sur douze mois. Les intérêts courus ont été comptabilisés jusqu'au deuxième trimestre de 2001 inclusivement, ce qui a eu des répercussions sur les calculs relatifs à la période terminée le 31 mars 2002. Des gains liés au rachat ou au remboursement de dettes ont été comptabilisés aux deuxième et troisième trimestres de 2001 ainsi qu'aux troisième et quatrième trimestres de 2002, ce qui a eu une incidence sur chacune des périodes pour lesquelles des données sont présentées ci-dessus.
- 4) Le ratio dette nette/BAIIA représente la dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA sur douze mois, le BAIIA excluant les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif. Cette mesure est essentiellement identique au ratio financier prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS.
- 5) Le ratio de couverture par le bénéfice est une mesure sur douze mois du bénéfice net avant les intérêts débiteurs sur le total de la dette et les impôts sur les bénéfices divisé par les intérêts débiteurs sur la dette totale.
- 6) La couverture des intérêts par le BAIIA représente le BAIIA excluant les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif divisé par le montant net des intérêts débiteurs. Cette mesure est essentiellement identique au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS.
- 7) Les flux de trésorerie disponibles représentent le BAIIA excluant les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, moins les dépenses en immobilisations, les intérêts en espèces, les taxes et impôts en espèces et les dividendes en espèces. Cette mesure sert à fournir une estimation des flux de trésorerie sous-jacents liés aux éléments identifiés. Tels qu'ils sont définis, les flux de trésorerie disponibles excluent les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, les variations du fonds de roulement ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les états consolidés des flux de trésorerie.

Le solde de l'obligation à court terme et de la dette à long terme au 31 mars 2003 a reculé de 511 millions de dollars pour s'établir à 7 877 millions, comparativement à 8 388 millions au 31 décembre 2002. La diminution du solde de la dette comprenait une baisse de 332 millions de

dollars de la valeur en dollars canadiens des billets libellés en dollars US, découlant de l'appréciation d'environ 0,05 \$ US du dollar canadien entre le 31 décembre 2002 et le 31 mars 2003. La dette de TELUS libellée en dollars US est entièrement couverte, ce qui a donné lieu à la constatation d'une augmentation correspondante de 332 millions de dollars au titre du passif de couverture reporté.

Le pourcentage de la dette à taux fixes au 31 mars 2003 a augmenté par rapport au 31 mars 2002 et au 31 décembre 2002, car le montant tiré en vertu des facilités bancaires au 31 mars 2003 a reculé d'environ 173 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, et de quelque 151 millions depuis la fin de 2002.

La diminution du ratio de la dette nette sur le total des capitaux investis au 31 mars 2003 par rapport à l'exercice précédent tient principalement au rachat de dettes d'environ 410 millions de dollars aux troisième et quatrième trimestres de 2002. Le total des capitaux propres a progressé d'environ 104 millions de dollars, car la baisse des bénéfices non répartis a été largement compensée par le produit net de 323 millions tiré de l'appel public à l'épargne effectué au troisième trimestre de 2002 et de l'émission d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote au cours des douze derniers mois. Le programme d'efficacité opérationnelle de la société et les solides flux de trésorerie générés par le secteur Mobilité ont donné lieu à une hausse importante des flux de trésorerie disponibles, qui a permis de réduire davantage la dette au premier trimestre de 2003. Les flux de trésorerie disponibles au premier trimestre de 2003 excédaient les paiements en espèces de 153,9 millions de dollars effectués au titre des mesures de restructuration et de réduction de l'effectif.

Le ratio de la dette nette sur le BAIIA au 31 mars 2003 s'est amélioré par rapport au 31 mars 2002 et au 31 décembre 2002, en raison de la réduction de la dette et de l'augmentation du BAIIA sur douze mois.

Le ratio de couverture des intérêts par le BAIIA au 31 mars 2003 s'est amélioré comparativement au 31 mars 2002 et au 31 décembre 2002, en raison de l'augmentation du BAIIA sur douze mois et de la baisse du montant net des intérêts débiteurs sur douze mois.

Facilités de crédit

À la fin de mars 2003, les facilités de crédit de TELUS comprenaient une facilité de crédit renouvelable de 1,5 milliard de dollars (ou l'équivalent en dollars US) échéant le 30 mai 2004 (sur laquelle 504 millions de dollars avaient été tirés et 101 millions de dollars de lettres de crédit avaient été émises, mais non utilisées), une facilité de crédit renouvelable de 800 millions de dollars (ou l'équivalent en dollars US) de 364 jours non utilisée, prorogeable au gré de TELUS pour tout montant impayé au 28 mai 2003 pour un an sur une base non renouvelable, et environ 74 millions de dollars dans d'autres facilités de crédit bancaires (sur lesquelles aucun montant n'avait été tiré et environ 19 millions de dollars de lettres de crédit avaient été émises, mais non utilisées, au 31 mars 2003). La société prévoit renouveler sa facilité de crédit renouvelable et prorogeable de 600 millions de dollars et d'une durée de 364 jours, selon des conditions analogues, avant le 28 mai 2003, date à laquelle elle vient à échéance.

Au 31 mars 2003, TELUS disposait de liquidités non utilisées excédant largement 1,0 milliard de dollars. Les facilités de crédit de TELUS comportent les clauses restrictives habituelles. Celles-ci lui interdisent notamment de laisser son ratio de levier financier consolidé (dette à long terme et

montant de titrisation de l'actif sur le BAIIA sur douze mois) dépasser 4,0:1 (environ 3,2:1 au 31 mars 2003) et de laisser son ratio de couverture consolidé (BAIIA sur intérêts débiteurs et charges liées à la titrisation de l'actif sur une base de douze mois) être inférieur à 2,5:1 (environ 3,9:1 au 31 mars 2003) à la fin d'un trimestre financier. Il y a certaines petites différences entre le calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture en application de la convention de crédit et le calcul de la dette nette sur le BAIIA et du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA. On ne prévoit pas que les calculs comporteront des différences importantes. L'accès continu aux facilités de crédit de TELUS n'est pas assujéti au maintien par TELUS d'une cote de solvabilité en particulier.

Vente de créances

TELUS Communications Inc., filiale en propriété exclusive de TELUS, peut vendre un intérêt dans certaines de ses créances jusqu'à concurrence de 650 millions de dollars. Elle doit maintenir une cote de solvabilité de Dominion Bond Rating Service (DBRS) d'au moins BBB (faible), sinon l'acheteur pourra exiger de freiner le programme de vente. Au 29 avril 2003, la cote de solvabilité était d'un niveau plus élevé (BBB) que la cote devant être maintenue. La valeur des créances titrisées au 31 mars 2003 se chiffrait à 454 millions de dollars. Se reporter à la note complémentaire 8.

Les facilités de crédit de TELUS exigent qu'une tranche des créances vendues soit ajoutée à la dette aux fins du calcul du ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de la convention de crédit. Cette tranche est calculée sur une base mensuelle et dépend du rendement continu au chapitre du recouvrement du lot de créances. Au 31 mars 2003, ce montant, défini comme le montant de titrisation de l'actif, était d'environ 121,5 millions de dollars.

Cotes de solvabilité

Le 16 avril 2003, Moody's Investor Service a modifié la perspective concernant la cote de solvabilité des dettes de premier rang non garanties de TELUS, la faisant passer de « négative » à « stable ». Aucune autre décision eu égard aux cotes accordées à TELUS n'a été annoncée depuis juillet 2002. TELUS vise à conserver son accès aux marchés financiers à un coût raisonnable en maintenant des cotes de solvabilité de qualité.

Sommaire de l'évaluation de solvabilité

	S&P ⁽¹⁾	DBRS ⁽¹⁾	Moody's ⁽²⁾	Fitch ⁽¹⁾
TELUS Corporation¹				
Dette bancaire de premier rang	BBB	BBB	Ba1	BBB
Déventures et billets	BBB	BBB	Ba1	BBB
Billets à moyen terme	BBB	BBB	---	---
	A-2	R-2		
Papier commercial		(élevée)	---	---
TELUS Communications Inc.				
Déventures	BBB	BBB	---	BBB
Billets à moyen terme	BBB	BBB	---	BBB
		R-2		
Papier commercial	A-2	(élevée)	---	---
	P-3			
Actions privilégiées	(élevée)	Pfd-3	---	---
TELUS Communications (Québec) Inc.				
Obligations hypothécaires de premier rang	BBB	BBB	---	---
Déventures	BBB	BBB	---	---
Billets à moyen terme	BBB	BBB	---	---
		R-2		
Papier commercial	A-2	(élevée)	---	---

1) Perspective ou tendance négative

2) Perspective stable

Arrangements hors bilan et engagements contractuels

Instruments financiers

TELUS utilise divers instruments financiers dont la juste valeur ne figure pas au bilan afin de réduire ou d'éliminer son exposition au risque de taux d'intérêt et de change. Ces instruments sont comptabilisés de la même manière que la position sous-jacente est couverte.

La société est exposée au risque de taux d'intérêt qui découle des fluctuations des taux d'intérêt sur ses placements temporaires, ses obligations à court terme et sa dette à long terme. La société a conclu un swap de taux d'intérêt qui a pour effet de fixer le taux d'intérêt sur une dette à taux flottant de 70 millions de dollars jusqu'en avril 2004. La comptabilité de couverture n'est pas appliquée à ce contrat de swap.

La société est exposée au risque de change qui découle des fluctuations des taux de change sur sa dette à long terme libellée en dollars US. Des relations de couverture du risque de change ont été établies pour les paiements d'intérêt semestriels connexes et les paiements de capital à l'échéance. La gestion du risque de change de la société consiste aussi à recourir à des contrats de change à terme pour fixer les taux d'intérêt sur les opérations et les engagements en devises à court terme. La comptabilité de couverture n'est pas appliquée à ces contrats de change à terme.

La société est exposée au risque de crédit en ce qui concerne ses dépôts à court terme, ses débiteurs et ses créances au titre de contrats de location, ses contrats de swap de taux d'intérêt et ses couvertures de taux de change. La société a réduit considérablement son risque de crédit associé aux dépôts à court terme en s'assurant que ses actifs financiers sont placés auprès de gouvernements, d'institutions financières bien capitalisées et d'autres tiers solvables. Un examen continu est effectué pour évaluer les changements de l'état des tiers.

La valeur comptable de l'encaisse et des placements temporaires, de la dette bancaire, des débiteurs, des créances au titre des contrats de location, des créanciers, des créanciers à l'égard de la restructuration et de la réduction de l'effectif, des dividendes à payer et des obligations à court terme correspond approximativement à leur juste valeur en raison de l'échéance immédiate ou à court terme de ces instruments financiers.

Engagements et passifs éventuels (note complémentaire 15)

La société compte divers engagements et passifs éventuels. La société avait des engagements en cours de 253,0 millions de dollars au titre de son programme d'efficacité opérationnelle au 31 mars 2003, et des charges supplémentaires d'environ 13,0 millions au titre de la restructuration et de la réduction de l'effectif pourraient être constatées en 2003. La société occupe des locaux loués dans divers centres et elle exploite des terrains, des bâtiments et du matériel aux termes de contrats de location-exploitation. Elle est aussi actuellement engagée dans des négociations de contrats de travail au moyen du processus de conciliation fédéral. Dans le cours normal de ses activités, la société conclut des ententes commerciales comportant les conditions habituelles en vertu desquelles elle doit fournir des sûretés.

Cibles de rendement révisées pour 2003

	Cible de rendement révisée pour 2003	Objectif de 2003	Variation
Chiffres consolidés			
Produits	aucun changement	7,2 à 7,3 G\$	--
BAIIA ¹	aucun changement	2,7 à 2,8 G\$	--
Bénéfice (perte) par action	50 à 70 cents	35 à 55 cents	15 cents
Dépenses en immobilisations	aucun changement	environ 1,5 G\$	--
Flux de trésorerie disponibles ²	500 à 600 M\$	300 à 600 M\$	se reporter à la note 2
Dette nette sur le BAIIA	aucun changement	3,0 fois	--
Secteur Communications			
Produits (externes)	aucun changement	5,0 à 5,05 G\$	--
Produits autres que ESLT	aucun changement	575 M\$	--
BAIIA ¹	aucun changement	2,075 à 2,15 G\$	--
BAIIA autre que ESLT	aucun changement	environ (60) M\$	--
Dépenses en immobilisations	aucun changement	environ 1,05 G\$	--
Ajouts nets d'abonnés Internet haute vitesse	aucun changement	150 000 à 175 000	--
Secteur Mobilité			
Produits (externes)	aucun changement	2,2 à 2,25 G\$	--
BAIIA ¹	675 à 700 M\$	625 à 650 M\$	50 M\$
Dépenses en immobilisations	aucun changement	environ 450 M\$	--
Ajouts nets d'abonnés aux services sans fil	environ 350 000	400 000 à 450 000	(50 000) à (100 000)

1) Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement, excluant les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif.

2) BAIIA, moins les dépenses en immobilisations, les intérêts en espèces, les taxes en espèces et les dividendes en espèces. L'objectif initial de 300 à 600 M\$ a été révisé et porté de 500 à 600 M\$ dans le Rapport annuel 2002, par suite d'un règlement conclu avec les autorités fiscales à la fin de février 2003.

4. Risques et incertitudes

Une analyse exhaustive des risques et incertitudes est présentée dans l'analyse de la direction que l'on trouve dans la notice annuelle de TELUS, le Rapport annuel 2002 de TELUS ainsi que les documents déposés et affichés sur le site sedar.com et ceux déposés au moyen d'Edgar et affichés sur le site sec.gov.

États consolidés des résultats

Trimestres terminés les 31 mars (non vérifié) (en millions)	2003	2002
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 740,9 \$	1 698,0 \$
CHARGES D'EXPLOITATION		
Exploitation	1 070,1	1 108,7
Amortissement des actifs corporels	318,6	291,1
Amortissement des actifs incorporels	92,5	83,3
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif (note 3)	6,5	12,5
	1 487,7	1 495,6
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	253,2	202,4
Autres charges (produits), montant net	5,6	4,8
Coûts de financement (note 4)	161,6	181,4
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	86,0	16,2
Impôts sur les bénéfices (recouvrement) (note 5)	(5,9)	16,5
Part des actionnaires sans contrôle	0,7	0,5
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)	91,2	(0,8)
Dividendes sur actions préférentielles et privilégiées	0,9	0,9
Intérêts sur débetures convertibles, après impôts sur les bénéfices	1,7	1,6
BÉNÉFICE (PERTE) AFFÉRENT AUX ACTIONS ORDINAIRES ET AUX ACTIONS SANS DROIT DE VOTE	88,6 \$	(3,3) \$
BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE (EN DOLLARS) (NOTE 6)		
– De base	0,26	(0,01)
– Dilué	0,26	(0,01)
DIVIDENDES DÉCLARÉS PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE (EN DOLLARS)	0,15	0,15
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D'ACTIONS ORDINAIRES ET D'ACTIONS SANS DROIT DE VOTE EN CIRCULATION (EN MILLIONS)		
– De base	346,8	304,0
– Dilué	347,0	304,0

États consolidés des bénéfices non répartis

Trimestres terminés les 31 mars (non vérifié) (en millions)	2003	2002
SOLDE AU DÉBUT	630,4 \$	1 654,8 \$
Perte de valeur transitoire des actifs incorporels à durée de vie indéfinie	-	(595,2)
Solde d'ouverture ajusté	630,4	1 059,6
Bénéfice net (perte nette)	91,2	(0,8)
	721,6	1 058,8
Moins :		
Dividendes sur actions ordinaires et actions sans droit de vote versés en espèces	42,7	25,4
Dividendes sur actions ordinaires et actions sans droit de vote réinvestis en actions nouvellement émises	9,2	20,2
Dividendes sur actions préférentielles et privilégiées	0,9	0,9
Intérêts sur débetures convertibles, après impôts	1,7	1,6
SOLDE À LA FIN (note 14)	667,1 \$	1 010,7 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

Bilans consolidés

(non vérifié) (en millions)	Au 31 mars 2003	Au 31 décembre 2002
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et placements temporaires, montant net	7,4 \$	— \$
Débiteurs (note 8)	553,4	640,4
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à recevoir	345,5	134,0
Stocks	86,3	96,5
Impôts futurs à court terme	156,1	138,8
Frais payés d'avance et autres	189,1	163,5
	1 337,8	1 173,2
Immobilisations, montant net (note 9)		
Immobilisations corporelles et autres	7 869,2	8 025,9
Actifs incorporels amortissables	930,6	998,5
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie	2 950,1	2 950,1
	11 749,9	11 974,5
Autres actifs		
Frais reportés (note 10)	589,3	729,1
Impôts futurs	957,4	1 170,3
Placements	47,8	48,1
Écarts d'acquisition (note 11)	3 124,7	3 124,6
	4 719,2	5 072,1
	17 806,9 \$	18 219,8 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Encaisse et placements temporaires, montant net	— \$	9,0 \$
Créditeurs et charges à payer	1 170,8	1 198,8
Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration et de la réduction de l'effectif (note 3)	253,0	400,4
Dividendes à payer	52,8	52,2
Facturation par anticipation et dépôts de clients	339,2	330,3
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 12)	161,4	190,3
	1 977,2	2 181,0
Dette à long terme (note 12)		
	7 715,2	8 197,4
Impôts futurs		
	990,6	992,3
Autres passifs à long terme (note 13)		
	613,7	405,3
Part des actionnaires sans contrôle		
	11,4	11,2
Capitaux propres (note 14)		
Débentures convertibles	151,2	148,5
Actions préférentielles et privilégiées	69,7	69,7
Actions ordinaires	6 277,9	6 214,4
	6 498,8	6 432,6
	17 806,9 \$	18 219,8 \$

Engagements et passifs éventuels (note 15)

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

États consolidés des flux de trésorerie

Trimestres terminés les 31 mars (non vérifié) (en millions)	2003	2002
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice (perte) provenant de l'exploitation	91,2 \$	(0,8) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement	411,1	374,4
Impôts futurs	36,9	10,6
Montant net des charges (produits) de retraite	13,1	(7,5)
Autres, montant net	1,7	0,1
Marge brute d'autofinancement avant coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	554,0	376,8
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, déduction faite des versements en espèces (note 3)	(147,4)	(30,5)
Marge brute d'autofinancement	406,6	346,3
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 16)	(6,9)	(52,6)
Rentrées liées aux activités d'exploitation	399,7	293,7
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Dépenses en immobilisations (note 9 a)	(207,8)	(405,9)
Produit tiré de la vente de propriétés (note 9 b)	19,3	-
Autres	5,9	(9,4)
Rentrées (sorties) liées aux activités d'investissement	(182,6)	(415,3)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote	20,1	32,8
Dividendes aux actionnaires	(44,8)	(26,8)
Émission de dette à long terme (note 12)	17,5	192,0
Remboursement par anticipation et à l'échéance de la dette à long terme (note 12)	(200,1)	(79,3)
Variation des obligations à court terme	-	(61,5)
Amortissement des frais d'émission de la dette et autres	6,6	1,7
Rentrées (sorties) liées aux activités de financement	(200,7)	58,9
SITUATION DE TRÉSORERIE		
Augmentation (diminution) de l'encaisse et des placements temporaires, montant net	16,4	(62,7)
Encaisse et placements temporaires, montant net, au début	(9,0)	17,1
Encaisse et placements temporaires, montant net, à la fin	7,4 \$	(45,6) \$
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE		
Intérêts versés	36,0 \$	42,3 \$
Impôts sur les bénéfices (y compris les crédits d'impôt à l'investissement (note 5) versés	0,6 \$	13,2 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

Notes complémentaires

31 MARS 2003 (non vérifié)

TELUS Corporation est l'une des plus importantes sociétés de télécommunications au Canada, offrant un éventail complet de produits et de services de télécommunications. La société est le plus important fournisseur titulaire de services de télécommunications dans l'Ouest canadien et fournit des services de données, de protocole Internet, de transmission de la voix et de communications sans fil dans le centre et l'est du Canada.

1. États financiers intermédiaires

Les notes complémentaires figurant dans ces états financiers consolidés intermédiaires comprennent uniquement les événements et les opérations d'importance et non toutes les informations normalement présentées dans les états financiers vérifiés annuels de TELUS Corporation. Par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés de TELUS Corporation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002. Ces états financiers consolidés intermédiaires sont dressés suivant les mêmes conventions comptables (sous réserve de ce qui est expliqué à la note 2 de ces états financiers consolidés intermédiaires) et les mêmes méthodes d'application que celles décrites aux états financiers consolidés de TELUS Corporation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002.

Le terme « société » désigne TELUS Corporation et, lorsque le contexte le permet ou l'exige, ses filiales.

2. Modification de conventions comptables

(a) Informations à fournir sur les garanties

À compter du 1^{er} janvier 2003, la nouvelle note d'orientation de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») relative aux informations à fournir sur les garanties s'applique à la société (Note d'orientation concernant la comptabilité 14 de l'ICCA (se reporter à la note 15 c). Cette note d'orientation traite des informations à fournir par un garant, dans ses états financiers, sur les obligations auxquelles il est tenu en raison des garanties qu'il a données.

(b) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

À compter de l'exercice 2004 de la société, les nouvelles recommandations de l'ICCA concernant la comptabilisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre 3110 du *Manuel de l'ICCA*) s'appliquent. Le nouveau chapitre vise la constatation et l'évaluation des passifs au titre des obligations réglementaires, contractuelles ou juridiques liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles, normalement au moment où ils sont engagés, lorsque ces obligations découlent de l'acquisition, de la construction, de la mise en valeur ou de l'exploitation normale de ces actifs. Les obligations sont initialement évaluées à leur juste valeur (au moyen de la méthode fondée sur l'actualisation) et les coûts qui en découlent sont capitalisés dans la valeur comptable des actifs en cause. Dans les périodes subséquentes, la société doit constater les variations de passif résultant de l'écoulement du temps et de la révision de l'échéancier du montant de flux de trésorerie futurs sous-jacents. Le coût de la mise hors service des immobilisations est amorti de la même façon que l'actif en cause; les variations de passif résultant de l'écoulement du temps servent également à déterminer les résultats de l'exploitation. À l'heure actuelle, la société évalue l'incidence de cette norme sur ses états financiers.

3. Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif

En 2001, la société a progressivement mis en place un programme d'efficacité opérationnelle (« PEO ») visant à améliorer la productivité opérationnelle et financière et la compétitivité de la société. La première étape de ce programme visait la restructuration aux fins de fusion des activités de TELUS Mobilité et la réorganisation de TELUS Communications. Environ la moitié de la charge inscrite à ce titre en 2001 était liée aux coûts d'intégration de TELUS Mobilité, y compris la réduction de valeur des immobilisations désuètes, les charges de

reconfiguration des appareils et les indemnités de licenciement de personnel. Les charges restantes étaient liées à la réorganisation de TELUS Communications, y compris les indemnités de licenciement de personnel et les charges de réduction de valeur des immobilisations.

La seconde étape du PEO amorcée au début de 2002 a continué de mettre l'accent sur la réduction de l'effectif, mais elle comportait également un examen détaillé de tous les processus de la société en vue de repérer des occasions d'améliorer l'efficacité financière et opérationnelle. Par conséquent, la société a mis en place un programme offrant un régime d'incitation à la retraite anticipée (« RIRA ») et un régime d'incitation au départ volontaire (« RIDV ») à 11 000 employés syndiqués sur un total de plus de 16 000 et la société a annoncé les détails des initiatives PEO, incluant la rationalisation des processus, une diminution du portefeuille de produits de TELUS et des processus connexes, l'utilisation optimale des biens immobiliers, des réseaux et des autres actifs, la gestion améliorée des commandes des clients, le resserrement des fonctions de soutien au sein de la société, la consolidation des fonctions opérationnelles et administratives, et le regroupement des centres de contact avec la clientèle.

La troisième étape du PEO, qui a débuté au troisième trimestre de 2002, mettait l'accent sur la mise en application des initiatives indiquées ci-dessus. Le regroupement des bureaux administratifs était pratiquement terminé au 31 décembre 2002.

Le tableau suivant indique les coûts du programme jusqu'à présent et leur variation au cours de la période, de même que les passifs correspondants et leur variation au cours de la période.

(en millions)	Du lancement du programme (a) jusqu'au 31 décembre 2002	Trimestre terminé le 31 mars 2003	Du lancement du programme (a) jusqu'au 31 mars 2003	Éléments du programme (a) ne pouvant pas encore être constatés	Total du programme (a)
Coûts de réduction de l'effectif					
Départs volontaires (régime d'incitation à la retraite anticipée, régime d'incitation au départ volontaire et autres)	498,5 \$	- \$	498,5 \$	- \$	498,5 \$
Départs non volontaires et autres	220,8	-	220,8	-	220,8
	719,3	-	719,3	-	719,3
Frais de résiliation de baux	16,1	3,4	19,5	-	19,5
Radiation d'actifs et autres charges	32,9	3,1	36,0	12,9	48,9
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	768,3	6,5	774,8	12,9 \$	787,7 \$
Moins :					
Paielements	332,0	153,9	485,9		
Radiation d'actifs liés à la restructuration et autres	30,5	-	30,5		
Reclassement au poste « Autres passifs à long terme » (passif au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite)	5,4	-	5,4		
	367,9	153,9	521,8		
Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration et de la réduction de l'effectif	400,4 \$	(147,4) \$	253,0 \$		

(a) Le programme comprend les étapes 1, 2 et 3 du programme d'efficacité opérationnelle.

Le tableau suivant présente la situation de diverses initiatives dans le cadre du PEO. Les charges et les passifs liés aux programmes RIRA et RIDV sont constatés au moment où l'employé accepte l'offre officielle de la société. Par conséquent, les coûts liés au PEO pourraient et ont été, le cas échéant, constatés avant que l'événement sous-jacent se produise.

	Du lancement du programme (a) jusqu'au 31 décembre 2002	Trimestre terminé le 31 mars 2003	Du lancement du programme (a) jusqu'au 31 mars 2003	Par la suite	Total du programme (a)
Regroupement des centres de contact avec la clientèle	24	13	37	9	46
Fermeture de boutiques de TELUS	33	-	33	-	33
Réduction nette de l'effectif					
Étape 1	800	-	800	-	800
Étapes 2 et 3	5 200	600	5 800	700	6 500
	6 000	600	6 600	700	7 300

(a) Le programme comprend les étapes 1, 2 et 3 du programme d'efficacité opérationnelle.

4. Coûts de financement

Trimestres terminés les 31 mars (en millions)	2003	2002
Intérêts sur la dette à long terme	170,6 \$	179,2 \$
Intérêts sur les obligations à court terme et autres	1,0	1,9
Perte de change (a)	0,4	0,8
	172,0	181,9
Intérêts capitalisés pendant la construction	-	(0,2)
Intérêts créditeurs (y compris les intérêts reçus relativement aux remboursements d'impôts)	(10,4)	(0,3)
	161,6 \$	181,4 \$

(a) Ces montants comprennent des gains (pertes) de 0,3 dollars ((0,3) dollars en 2002) ayant trait à l'inefficacité de la couverture.

5. Impôts sur les bénéfices

Trimestres terminés les 31 mars (en millions)	2003	2002
Exigibles	(200,8) \$	5,9 \$
Futurs	194,9	10,6
	(5,9) \$	16,5 \$

La charge (le recouvrement) d'impôts sur les bénéfices de la société diffère de ceux obtenus par l'application des taux d'imposition prescrits par la loi en raison des éléments suivants :

Trimestres terminés les 31 mars (en millions)	2003		2002	
Impôts de base fédéral et provinciaux combinés aux taux d'imposition prescrits par la loi	31,8 \$	37,0 %	6,5 \$	40,4 %
Taux des exercices précédents appliqués au règlement de questions fiscales	(47,0)	-	-	-
Autres	3,5		3,4	
	(11,7)	(13,6) %	9,9	61,1 %
Impôt des grandes sociétés	5,8		6,6	
Charge (recouvrement) d'impôts sur les bénéfices présentée aux états consolidés des résultats	(5,9) \$	(6,9) %	16,5 \$	n.s. (a)

(a) n.s. : non significatif

La société poursuit des activités de recherche-développement qui sont admissibles à des crédits d'impôt à l'investissement. Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2003, la société a enregistré des crédits d'impôt à l'investissement de 1,2 million de dollars (néant en 2002), desquels un montant de 1,0 million de dollars (néant en

2002) a été comptabilisé en réduction des charges d'exploitation et le solde, en réduction des dépenses en immobilisations.

6. Montants par action

Le calcul du bénéfice net (de la perte nette) de base par action ordinaire et action sans droit de vote s'obtient en divisant le bénéfice (la perte) afférent aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote par le nombre moyen pondéré total d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote en circulation au cours de la période. Le calcul du bénéfice dilué par action ordinaire et action sans droit de vote traduit l'incidence des options sur actions et des bons de souscription ainsi que des actions pouvant être émises à la conversion de débentures. Les débentures convertibles n'ont eu aucun effet dilutif au cours des périodes présentées.

Les tableaux ci-dessous présentent le rapprochement des numérateurs et des dénominateurs entrant dans le calcul du résultat de base et dilué par action.

Trimestres terminés les 31 mars (en millions)	2003	2002
Bénéfice (perte)	91,2 \$	(0,8) \$
Déduire :		
Dividendes sur actions préférentielles et privilégiées	0,9	0,9
Intérêts sur débentures convertibles	1,7	1,6
Bénéfice (perte) de base et dilué afférent aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote	88,6 \$	(3,3) \$

Trimestres terminés les 31 mars (en millions)	2003	2002
Nombre moyen pondéré total de base d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote en circulation	346,8	304,0
Effet des titres dilutifs		
Exercice d'options sur actions et de bons de souscription (a)	0,2	-
Nombre moyen pondéré total dilué d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote en circulation	347,0	304,0

(a) Les calculs excluent les options sur actions, dont le nombre s'élève à 0,4 pour le trimestre terminé le 31 mars 2002, puisqu'elles sont antidilutives.

7. Rémunération à base d'actions

La société applique la méthode de la valeur intrinsèque pour comptabiliser les attributions d'une rémunération à base d'actions à ses employés. Par conséquent, aucune charge de rémunération afférente aux régimes d'options sur actions n'est constatée dans les comptes. Dans le cas des options sur actions attribuées après 2001, la société est tenue de présenter l'incidence sur le bénéfice et le bénéfice par action qu'aurait eu l'application de la méthode de la juste valeur à la rémunération à base d'actions. Sachant que la juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours des exercices 2003 et 2002 est de 4,26 \$ et de 8,18 \$, respectivement, cette incidence se traduirait approximativement par les montants pro forma que voici :

Trimestres terminés les 31 mars (en millions, sauf les montants par action)	2003	2002
Charge de rémunération	4,1 \$	0,9 \$
Bénéfice net (perte nette)		
Données présentées	91,2 \$	(0,8) \$
Données pro forma	87,1 \$	(1,7) \$
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire et action sans droit de vote		
De base et dilué		
Données présentées	0,26 \$	(0,01) \$
Données pro forma	0,24 \$	(0,01) \$

Étant donné que seules les options sur actions attribuées après 2001 sont incluses, ces informations pro forma risquent de ne pas être révélatrices des incidences sur le bénéfice net (la perte nette) pour les exercices futurs.

La juste valeur de chaque option attribuée est estimée à la date d'attribution à l'aide du modèle Black et Scholes et repose sur les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Trimestres terminés les 31 mars	2003	2002
Taux d'intérêt sans risque	5,0 %	5,9 %
Durée de vie prévue (en années)	4,5	10,0
Volatilité prévue	40,0 %	35,0 %
Rendement lié aux dividendes	4,0 %	3,6 %

Les déchéances d'options sont comptabilisées durant la période au cours de laquelle survient la déchéance.

8. Débiteurs

Le 26 juillet 2002, TELUS Communications Inc. (« TCI »), filiale en propriété exclusive de TELUS, a conclu une convention (la « titrisation de l'exercice 2002 ») avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance aux termes de laquelle TCI est en mesure de vendre une participation dans certaines de ses créances, sous réserve d'un montant maximal de 650 millions de dollars.

(en millions)	Au 31 mars 2003	Au 31 décembre 2002
Portefeuille géré total	1 029,9 \$	1 139,0 \$
Créances titrisées	(575,5)	(595,4)
Droits conservés dans les créances vendues	99,0	96,8
Créances détenues	553,4 \$	640,4 \$

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2003, la société a constaté une perte de 1,2 million de dollars résultant de la vente de créances, découlant de la titrisation de l'exercice 2002.

Les flux de trésorerie tirés des opérations de titrisation de l'exercice 2002 se présentent comme suit :

Trimestres terminés les 31 mars (en millions)	2003
Produit cumulé tiré de la titrisation au début	475,0 \$
Produit tiré de nouvelles titrisations	3,0
Paiements au titre de la réduction de la titrisation	(24,0)
Produit cumulé tiré de la titrisation à la fin	454,0 \$
Produits tirés des montants encaissés réinvestis dans les opérations de titrisation à rechargement	1,018,4 \$
Produits tirés des montants encaissés au titre des droits conservés	206,5 \$

9. Immobilisations

(a) Immobilisations, montant net

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
			Au 31 mars 2003	Au 31 décembre 2002
(en millions)				
Immobilisations corporelles et autres				
Équipement du réseau de télécommunications	16 017,6	\$ 9 891,5	\$ 6 126,1	\$ 6 252,9
Biens loués à la clientèle	416,6	344,2	72,4	77,5
Bâtiments	1 505,0	688,4	816,6	836,0
Mobilier et matériel de bureau	848,3	581,0	267,3	280,8
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	30,0	22,0	8,0	10,3
Autres	364,2	234,4	129,8	144,0
Terrains	51,5	-	51,5	55,4
Installations en construction	372,9	-	372,9	341,6
Matériaux et fournitures	24,6	-	24,6	27,4
	19 630,7	11 761,5	7 869,2	8 025,9
Actifs incorporels amortissables :				
Clientèle	362,9	56,8	306,1	311,6
Logiciels	993,0	456,6	536,4	600,3
Emprises et autres	115,7	27,6	88,1	86,6
	1 471,6	541,0	930,6	998,5
Actifs incorporels à durée indéfinie :				
Licences d'utilisation de spectre (a)	3,968,6	1 018,5	2 950,1	2 950,1
	25 070,9	\$ 13 321,0	\$ 11 749,9	\$ 11 974,5

(a) L'amortissement cumulé sur les licences d'utilisation de spectre correspond à l'amortissement constaté avant 2002 et à la perte de valeur transitoire.

Les dépenses en immobilisations pour le trimestre terminé le 31 mars 2003 incluent des ajouts de 19,9 millions de dollars (35,3 millions de dollars en 2002) aux actifs incorporels amortissables.

(b) Vente de propriétés

Au cours de 2003, la société a cédé une propriété non stratégique en vertu d'une opération liée à un contrat de cession-bail. Un gain avant impôts de 8,2 millions de dollars sur un produit en espèces total de 19,3 millions de dollars a été reporté et sera amorti sur la durée du bail.

10. Frais reportés

	Au 31 mars 2003	Au 31 décembre 2002
(en millions)		
Actif de retraite transitoire et excédent des cotisations au régime de retraite sur la charge aux résultats	375,3	\$ 367,9
Frais d'émission des titres d'emprunt, déduction faite de l'amortissement	49,8	53,4
Actif de couverture reporté	-	134,1
Coûts reportés afférents à l'activation et à l'installation (a)	97,8	100,3
Autres	66,4	73,4
	589,3	\$ 729,1

(a) Les frais initiaux d'activation d'un compte client, de même que les coûts directs correspondants qui ne dépassent pas les produits, sont reportés et constatés sur la durée moyenne prévue de la relation avec le client.

11. Écart d'acquisition

Les ajouts aux écarts d'acquisition découlant d'une contrepartie conditionnelle versée relativement à une acquisition effectuée au cours de l'exercice précédent s'établissent à 0,1 million de dollars pour le trimestre terminé le 31 mars 2003 (néant en 2002).

12. Dette à long terme

(a) Détails de la dette à long terme

(en millions de dollars)

<i>Série</i>	<i>Taux</i>	<i>Échéance</i>	Au 31 mars 2003	Au 31 décembre 2002
Billets de TELUS Corporation				
CA	7,5 %	Juin 2006	1 570,2 \$	1 569,7 \$
US	7,5 %	Juin 2007	1 710,6	1 835,5
US	8,0 %	Juin 2011	2 820,6	3 026,6
			6 101,4	6 431,8
Facilités bancaires de TELUS Corporation		Mai 2004	504,0	655,0
Débentures de TELUS Communications Inc.				
1	12,00 %	Mai 2010	50,0	50,0
2	11,90 %	Novembre 2015	125,0	125,0
3	10,65 %	Juin 2021	175,0	175,0
5	9,65 %	Avril 2022	249,0	249,0
A	9,50 %	Août 2004	189,5	189,5
B	8,80 %	Septembre 2025	200,0	200,0
			988,5	988,5
Débentures-billets à moyen terme de TELUS Communications Inc.				
96-9	6,25 %	Août 2004	20,0	20,0
99-1	6,40 %	Juin 2003	151,0	151,0
			171,0	171,0
Obligations hypothécaires de premier rang de TELUS Communications (Québec) Inc.				
T	10,80 %	Mars 2003	-	30,0
U	11,50 %	Juillet 2010	30,0	30,0
			30,0	60,0
Billets à moyen terme de TELUS Communications (Québec) Inc.				
1	7,10 %	Février 2007	70,0	70,0
Billets à escompte de premier rang de TELUS Communications Inc.			0,8	0,8
Contrats de location-acquisition émis à divers taux d'intérêt allant de 5,3 % à 18,0 % et échéant à diverses dates jusqu'en 2006			7,6	10,1
Autres			3,3	0,5
Total de la dette			7 876,6	8 387,7
Moins : tranche à court terme			161,4	190,3
Dette à long terme			7 715,2 \$	8 197,4 \$

(b) Échéances de la dette à long terme

Les exigences prévues relatives au remboursement de la dette à long terme pour chacun des exercices terminés les 31 décembre sont présentées dans le tableau suivant :

(en millions)

2003 (reste de l'exercice)	161,2 \$
2004	714,2
2005	-
2006	1 578,0
2007	1 868,2

13. Autres passifs à long terme

(en millions)	Au 31 mars 2003	Au 31 décembre 2002
Gain reporté sur les opérations de cession-bail d'immeubles	116,9 \$	111,1 \$
Passif au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite	152,2	149,7
Passif de couverture reporté	197,6	-
Frais reportés afférents à l'activation et à l'installation (a)	97,8	100,3
Autres	49,2	44,2
	613,7 \$	405,3 \$

(a) Les frais initiaux d'activation d'un compte client, de même que les coûts directs correspondants qui ne dépassent pas les produits, sont reportés et constatés sur la durée moyenne prévue de la relation avec le client.

14. Avoir des porteurs d'actions ordinaires

(a) Détails des capitaux propres

(en millions de dollars, sauf les montants par action)				Au 31 mars 2003	Au 31 décembre 2002
Débentures convertibles				151,2 \$	148,5 \$
Actions préférentielles et privilégiées de TELUS Communications Inc.					
Autorisées					
Actions privilégiées de premier rang sans droit de vote		Nombre illimité			
Émises			Prime de rachat (b)		
Cumulatif					
6,00 \$	Actions préférentielles	8 090	10,0 %	0,8	0,8
4,375 \$	Actions privilégiées	53 000	4,0 %	5,3	5,3
4,50 \$	Actions privilégiées	47 500	4,0 %	4,8	4,8
4,75 \$	Actions privilégiées	71 250	5,0 %	7,1	7,1
4,75 \$	Actions privilégiées (série 1956)	71 250	4,0 %	7,1	7,1
5,15 \$	Actions privilégiées	114 700	5,0 %	11,5	11,5
5,75 \$	Actions privilégiées	96 400	4,0 %	9,6	9,6
6,00 \$	Actions privilégiées	42 750	5,0 %	4,3	4,3
1,21 \$	Actions privilégiées	768 400	4,0 %	19,2	19,2
				69,7	69,7

Avoir des porteurs d'actions ordinaires

Actions					
Autorisées					
Actions ordinaires		1 000 000 000			
Actions sans droit de vote		1 000 000 000			
Actions privilégiées de premier rang		1 000 000 000			
Actions privilégiées de second rang		1 000 000 000			
Émises					
Actions ordinaires (c)				2 294,8	2 275,1
Actions sans droit de vote (c)				3 251,1	3 243,2
Options et bons de souscription (d), (e)				56,7	56,8
Montant constaté au titre des actions pouvant être émises dans le cadre du régime incitatif à base d'actions (f) et autres charges				0,8	1,5
Bénéfices non répartis				667,1	630,4
Surplus d'apport				7,4	7,4
				6 277,9	6 214,4
Total des capitaux propres				6 498,8 \$	6 432,6 \$

(b) Actions préférentielles et privilégiées de TELUS Communications Inc.

La société a le droit de racheter les actions préférentielles et les actions privilégiées sous réserve d'un préavis de trois mois.

(c) Variation des actions ordinaires et des actions sans droit de vote

Trimestre terminé le 31 mars	2003	
	Nombre d'actions	Montant (en millions)
Actions ordinaires		
Au début	187 271 994	2 275,1 \$
Achat d'actions par les employés	1 035 727	18,1
Réinvestissement de dividendes en actions	94 520	1,6
À la fin	188 402 241	2 294,8 \$
Actions sans droit de vote		
Au début	158 407 931	3 243,2 \$
Levée d'options sur actions (d)	4 371	0,2
Régime incitatif à base d'actions (f)	10 100	0,1
Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions (g)		
Réinvestissement de dividendes en actions	468 089	7,4
Paiements facultatifs en espèces	15 108	0,2
À la fin	158 905 599	3 251,1 \$

(d) Régimes d'options sur actions

La société a établi divers régimes d'options sur actions dans le cadre desquels les administrateurs, les dirigeants et d'autres employés reçoivent des options sur actions ordinaires ou des actions sans droit de vote, à un prix correspondant à la juste valeur marchande des actions à la date de l'attribution. Les options attribuées dans le cadre des régimes peuvent être levées au cours de périodes définies ne dépassant pas 10 ans à compter de la date de l'attribution. Au 31 mars 2003, 26 740 462 actions (25 824 684 au 31 décembre 2002) ont été réservées afin d'être émises dans le cadre des régimes d'options sur actions.

Le tableau suivant présente un sommaire des mouvements des régimes d'options sur actions de la société pour le trimestre terminé le 31 mars 2003.

Trimestre terminé le 31 mars	2003	
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré des options
En circulation au début	24 689 860	25,60 \$
Octroyées	959 855	14,84
Levées	(4 371)	5,95
Déchues	(610 479)	29,73
Expirées	(141 205)	20,75
En circulation à la fin	24 893 660	25,12

(e) Bons de souscription

Conformément aux modalités de la convention d'achat de Clearnet, entrée en vigueur le 18 janvier 2001, TELUS Corporation a échangé les bons de souscription détenus par les détenteurs des anciens bons de souscription de Clearnet. Chaque bon de souscription donne droit au détenteur d'acheter une action sans droit de vote au prix de 10,00 \$ US l'action jusqu'au 15 septembre 2005. Le produit de l'exercice des bons de souscription est porté au crédit du capital-actions. Au 31 mars 2003, 779 434 bons de souscription (779 434 au 31 décembre 2002) étaient en circulation.

(f) Régime incitatif à base d'actions

La société a lancé un régime afin d'augmenter les ventes de divers produits et services en offrant une rémunération au rendement supplémentaire sous forme d'actions sans droit de vote. La société a réservé 262 950 actions (273 050 au 31 décembre 2002) à des fins d'émission aux fins de ce régime. Au 31 mars 2003, les actions gagnées, mais pas encore émises, sont comptabilisées à titre de composante des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires.

(g) Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions

La société offre un régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions dans le cadre duquel les actionnaires admissibles peuvent acquérir des actions sans droit de vote au moyen du réinvestissement des dividendes et de paiements facultatifs en espèces. Le régime peut, au gré de la société, offrir des actions sans droit de vote à un escompte pouvant aller jusqu'à 5 % du cours du marché; toutefois, aucun escompte ne sera accordé dans le cas des actions sans droit de vote achetées au moyen de paiements additionnels facultatifs en espèces. Les actions acquises au moyen des paiements facultatifs en espèces sont assujetties à un investissement minimal de 100 \$ et maximal de 20 000 \$ par année civile. En application de ce régime, la société a le choix d'offrir de nouvelles actions ou de demander au fiduciaire d'en acquérir sur le marché boursier. Avant le 1^{er} juillet 2001, moment où l'émission des nouvelles actions a débuté, toutes les actions sans droit de vote avaient été achetées en Bourse aux cours du marché.

15. Engagements et passifs éventuels

(a) Initiatives dans le cadre du programme d'efficacité opérationnelle

Comme il est indiqué à la note 3, la société estime qu'un montant de restructuration supplémentaire d'environ 12,9 millions de dollars pourrait être inscrit en 2003 relativement au programme d'efficacité opérationnelle pour des éléments qui ne pouvaient pas être inscrits en 2002.

(b) Négociations collectives

En 2000, TELUS a entrepris des négociations collectives avec le Telecommunications Workers Union en vue d'une nouvelle convention collective devant remplacer d'anciennes conventions conclues avec BC TEL et TELUS en Alberta. Après l'acquisition de Clearnet et les opérations ultérieures, le secteur Mobilité a assumé la responsabilité de négociations distinctes pour ses entreprises syndiquées de la Colombie-Britannique et de l'Alberta. Il s'agit de la première ronde de négociations collectives depuis la fusion de BC TELECOM et de TELUS Alberta, et la société vise à remplacer les diverses conventions collectives précédentes par une seule convention collective pour la nouvelle unité de négociation.

Au cours du quatrième trimestre de 2002, la demande de nomination d'un conciliateur fédéral que la société avait adressée au ministre fédéral du Travail, tel que le prévoit le Code canadien du travail, a été acceptée. Pendant que la conciliation suit son cours, le Code canadien du travail interdit le déclenchement de toute grève ou lock-out.

En janvier 2003, la société et le TWU ont signé une convention de maintien des activités, comme l'exige la loi fédérale. Cette convention prévoit le maintien des services pour les urgences du 911, les forces policières, les services d'incendie, les services ambulanciers, les hôpitaux et la garde côtière, et d'autres dispositions couvrent d'autres services d'urgence potentielle qui peuvent être nécessaires pour éviter des dangers immédiats et graves pour la santé et la sécurité du public en cas d'arrêt de travail.

Également en janvier 2003, la société et le TWU ont convenu de prolonger le processus de conciliation afin d'inclure l'examen général de tous les points en suspens et une période de conciliation de 60 jours subséquente; les dates de conciliation sont actuellement prévues au cours du troisième trimestre de 2003. Si les points en suspens ne sont pas réglés à la fin de la période de 60 jours, les parties peuvent convenir de prolonger cette phase ou, après une période de réflexion de 21 jours, une interruption de travail légale pourrait avoir lieu.

Si les parties ne peuvent s'entendre sur une nouvelle convention collective, le travail pourrait être interrompu. Puisqu'une telle interruption pourrait prendre diverses formes, il est pour ainsi dire impossible de prévoir pour l'instant les conséquences opérationnelles et financières qui pourraient en résulter.

(c) Garanties

Avec prise d'effet pour les périodes terminées après le 31 décembre 2002, les PCGR du Canada exigent que des informations soient fournies sur certains types de garanties ainsi que sur leurs montants maximaux et non actualisés. Les montants maximaux pouvant être versés représentent le cas le plus défavorable et ne reflètent pas nécessairement les résultats prévus par la société. Les garanties sur lesquelles des informations doivent être présentées sont les engagements qui prévoient des paiements conditionnels à des événements futurs précis; dans le cours normal de ses activités, la société prend des engagements qui, selon les PCGR, pourraient être considérés comme des garanties. Selon la définition des PCGR du Canada, les notes d'orientation sur les informations à fournir ne s'appliquent pas aux garanties associées au rendement futur de la société.

Garanties de bonne exécution : Les garanties de bonne exécution peuvent obliger éventuellement le garant à faire des paiements au bénéficiaire de la garantie en raison de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'un tiers. TELUS fournit des garanties à l'égard du prix de vente des résidences principales de ses employés dans le cadre de ses politiques de réinstallation des employés. Dans l'éventualité où la société serait tenue de faire des paiements en vertu de ces garanties, elle doit acheter la propriété de l'employé (aux fins de revente immédiate). Au 31 mars 2003, la société n'a constaté aucun passif en ce qui a trait aux garanties de bonne exécution.

Garanties financières : La société a garanti l'obligation financière d'un tiers dans le cadre d'une entente visant les droits de dénomination d'une installation. La garantie vient à échéance le 31 décembre 2014, selon la méthode de l'amortissement dégressif, et la société dispose de recours limités à cet égard. Au 31 mars 2003, la société n'a constaté aucun passif en ce qui a trait à cette garantie.

Conjointement à son retrait, en 2001, des activités liées à la location de matériel, la société a fourni une garantie à un tiers à l'égard de certains baux précis associés aux actifs liés aux télécommunications et à des véhicules. Dans l'éventualité où le locataire serait en situation de défaut, la société serait tenue de faire un paiement dans la mesure où la valeur réalisée de l'actif sous-jacent serait insuffisante pour rembourser le bail; dans certains cas, la société pourrait être obligée de rembourser la valeur brute du bail et de réaliser la valeur sous-jacente de l'actif loué. Au 31 mars 2003, la société avait constaté un passif de 2,1 millions de dollars en ce qui a trait aux garanties liées aux baux.

Le tableau suivant présente les montants maximaux non actualisés des garanties au 31 mars 2003, sans égard à la probabilité du versement de ces paiements.

(en millions)	Garanties de bonne exécution (a)	Garanties financières (a)	Total
2003	2,1 \$	12,1 \$	14,2 \$
2004	—	9,7	9,7
2005	—	7,4	7,4
2006	—	5,0	5,0
2007	—	3,1	3,1

(a) Les montants sur une base annuelle des garanties de bonne exécution et des garanties financières comprennent les montants maximaux des garanties au cours de n'importe quelle année de la durée de la garantie.

Engagements d'indemnisation : Dans le cours normal de ses activités, la société peut fournir des engagements d'indemnisation en ce qui a trait à certaines opérations. Les modalités de ces engagements d'indemnisation viennent à échéance à différentes dates et ne sont souvent pas explicitement définies. Le cas échéant, un engagement d'indemnisation est enregistré à titre de passif. Dans bien des cas, ces engagements d'indemnisation ne comportent aucune limite, et le montant maximal général des obligations en vertu de ces engagements d'indemnisation ne peut être évalué de manière raisonnable. À l'exclusion des obligations enregistrées à titre de passif au moment où l'opération est effectuée, la société n'a jamais fait de paiement important en vertu de ces engagements d'indemnisation.

En ce qui a trait à la cession, en 2001, des activités de TELUS liées aux annuaires, la société a accepté d'assumer une quote-part des frais accrus de publication des annuaires pour l'acheteur si l'augmentation

découle d'un changement relatif aux exigences réglementaires applicables du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le «CRTC»). La quote-part de la société est de 80 % jusqu'en mai 2006, passe à 40 % pour les cinq années suivantes et s'établit ensuite à 15 % dans la dernière période de cinq ans. En outre, si une mesure du CRTC empêchait l'acheteur de réaliser les activités liées aux annuaires qui sont précisées dans l'entente, TELUS éprouverait toute perte subie par l'acheteur.

Au 31 mars 2003, la société n'a constaté aucun passif en ce qui a trait à ses engagements d'indemnisation.

(d) Réclamations et poursuites

La société fait l'objet de diverses réclamations et poursuites visant des dommages et intérêts et d'autres compensations. La société ne peut à l'heure actuelle prévoir avec certitude l'issue de ces litiges. Cependant, la direction est d'avis, selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la société.

16. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

Trimestres terminés les 31 mars (en millions)	2003	2002
Débiteurs	87,0 \$	(30,2) \$
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à recevoir	(53,6)	(32,8)
Stocks	10,2	10,0
Frais payés d'avance et autres	(17,5)	(39,1)
Créditeurs et charges à payer	(23,8)	29,5
Facturation par anticipation et dépôts de clients	8,8	21,4
Contributions de l'employeur aux régimes de prestations des employés	(18,0)	(11,4)
	(6,9) \$	(52,6) \$

17. Information sectorielle

Les secteurs isolables de la société, utilisés pour les besoins de la gestion de l'entreprise, sont Communications et Mobilité. Le secteur Communications comprend ce qui suit : services de transmission de la voix locaux et interurbains, de transmission de données et autres services de télécommunications, sauf les services sans fil; le secteur Mobilité comprend ce qui suit : services cellulaires et de téléavertissement. La division sectorielle est établie sur la base de similarités technologiques, des compétences techniques nécessaires à la fourniture des produits et services, ainsi que des canaux de distribution employés. Les ventes intersectorielles sont comptabilisées à la valeur d'échange, soit un montant convenu entre les parties.

Trimestres terminés les 31 mars (en millions)	Communications		Mobilité		Éliminations		Chiffres consolidés	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Produits externes	1 208,5 \$	1 250,9 \$	532,4 \$	447,1 \$	- \$	- \$	1 740,9 \$	1 698,0 \$
Produits intersectoriels	23,4	21,9	3,7	4,1	(27,1)	(26,0)	-	-
Total des produits d'exploitation	1 231,9	1 272,8	536,1	451,2	(27,1)	(26,0)	1 740,9	1 698,0
Charges d'exploitation	739,7	806,1	357,5	328,6	(27,1)	(26,0)	1 070,1	1 108,7
BAIIA (a)	492,2 \$	466,7 \$	178,6 \$	122,6 \$	- \$	- \$	670,8 \$	589,3 \$
Total des dépenses en immobilisations	153,5 \$	309,1 \$	54,3 \$	96,8 \$	- \$	- \$	207,8 \$	405,9 \$
BAIIA moins le total des dépenses en immobilisations	338,7 \$	157,6 \$	124,3 \$	25,8 \$	- \$	- \$	463,0 \$	183,4 \$

(a) Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») s'entend de la différence entre les produits d'exploitation et les charges d'exploitation, compte non tenu des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, tels qu'ils sont définis. La société a publié de l'information au sujet du BAIIA et le présente parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses secteurs d'exploitation et qu'il sert à déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt.

18. Opérations entre apparentés

En 2001, la société a conclu avec Verizon Communications Inc. (« Verizon »), un actionnaire important, une convention visant l'acquisition de certains droits d'utilisation de logiciels, de technologies, de services et d'autres avantages de Verizon. Cette convention remplace et modifie une convention antérieure intervenue entre la société et GTE Corporation. Cette convention est renouvelable annuellement à l'entière discrétion de la société jusqu'au 31 décembre 2008 et elle a été renouvelée pour 2003. Au 31 mars 2003, la société avait acquis, pour un montant de 312,1 millions de dollars, des licences d'utilisation de logiciels désignés et une marque de commerce constatées dans les immobilisations et d'autres actifs à la juste valeur marchande établie à la date d'acquisition par une expertise indépendante. Dans l'hypothèse où la convention est renouvelée jusqu'en 2008, l'engagement total aux termes de la nouvelle convention s'élèvera à 377 millions de dollars US pour la période de 2001 à 2008 et l'engagement demeurant en vigueur après le 31 mars 2003 s'établira à 117 millions de dollars US. La société a également reçu et passé en charges des services continus et d'autres avantages dans le cadre normal de ses activités, selon les conditions et modalités du marché; la société devait à Verizon, en chiffres nets et en incluant les dividendes à payer, 43,0 millions de dollars au 31 mars 2003 (75,4 millions de dollars au 31 décembre 2002).

Trimestres terminés les 31 mars (en millions)	2003	2002
Convention conclue avec Verizon		
Licences d'utilisation de logiciels désignés et marque de commerce acquises et constatées à titre d'immobilisations et autres	- \$	26,3 \$
Services continus et autres avantages passés en charges	7,5 \$	13,5 \$
Ventes à Verizon (utilisation par les clients de Verizon de l'infrastructure de télécommunications de TELUS et d'autres ressources)	12,1 \$	5,9 \$
Achats à Verizon (utilisation par les clients de TELUS de l'infrastructure de télécommunications de Verizon et d'autres ressources)	8,7 \$	8,5 \$

Tout comme les autres actionnaires de la société et dans la même mesure que ceux-ci, Verizon a le droit de participer au régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de la société (voir la note 14 g). Le tableau suivant présente un résumé des opérations sur dividendes de la société avec Verizon, lesquelles sont toutes incluses ailleurs dans les présents états financiers sous des rubriques similaires.

Trimestres terminés les 31 mars (en millions)	2003	2002
Dividendes déclarés attribuables à l'actionnariat de Verizon		
- pour paiement en espèces	10,5 \$	- \$
- pour réinvestissement en actions nouvellement émises	0,5	10,9
	11,0	10,9
Paiements en espèces	10,5	-
Réinvestissement en actions nouvellement émises	0,5	10,7
	11,0	10,7
Variation des dividendes payables à Verizon	-	0,2
Dividendes à payer à Verizon, au début	11,0	10,7
Dividendes à payer à Verizon, à la fin	11,0 \$	10,9 \$

19. Différences entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les PCGR canadiens. Les principes adoptés dans ces états financiers sont conformes à tous les égards importants à ceux généralement reconnus aux États-Unis, à l'exception des différences résumées ci-dessous. Les différences importantes entre les PCGR canadiens et les PCGR américains auraient l'incidence suivante sur le bénéfice net présenté par la société :

Trimestres terminés les 31 mars (en millions)	2003	2002
Bénéfice net (perte nette) selon les PCGR canadiens	91,2 \$	(0,8) \$
Retraitements		
Diminution de l'amortissement (b)	8,9	8,9
Diminution des intérêts débiteurs (c)	2,4	2,4
Amortissement des actifs incorporels (d)	(20,5)	(20,5)
Modification des avantages sociaux futurs (e)	(4,2)	(4,2)
Moins-value de l'actif – diminution de l'amortissement (f)	18,0	18,0
Intérêts sur les débetures convertibles (g)	(1,7)	(1,6)
Comptabilisation des instruments dérivés (h)	1,1	(1,1)
Impôts sur les retraitements ci-dessus	(1,7)	(2,6)
Bénéfice (perte) avant l'incidence de la modification d'une convention comptable	93,5	(1,5)
Incidence de la modification de la convention comptable relative aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels (i)	-	(1 701,6)
Bénéfice net (perte nette) selon les PCGR américains	93,5	(1 703,1)
Autres composantes du résultat global (h) (m)	19,4	(49,0)
Résultat global selon les PCGR américains	112,9 \$	(1 752,1) \$
Bénéfice (perte) de base et dilué(e) par action selon les PCGR américains :		
Avant l'incidence de la modification de la convention comptable relative aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels	0,27 \$	(0,01) \$
Incidence de la modification de la convention comptable relative aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels (i)	-	(5,60)
Bénéfice net (perte nette)	0,27 \$	(5,61) \$

Le tableau qui suit présente les retraitements effectués aux postes les plus importants du bilan de manière à refléter l'application des PCGR américains :

(en millions)	Au 31 mars 2003	Au 31 décembre 2002
Actif à court terme	1 337,8 \$	1 173,2 \$
Immobilisations		
Immobilisations corporelles et autres	7 796,2	7 926,0
Actifs incorporels amortissables	2 813,2	2 901,6
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie	2 950,1	2 950,1
Écarts d'acquisition	3 543,3	3 543,2
Impôts sur les bénéfices reportés	948,6	1 174,7
Autres actifs	859,7	979,9
	20 248,9 \$	20 648,7 \$
Passif à court terme	1 977,2 \$	2 181,0 \$
Dette à long terme	7 883,0	8 364,9
Autres passifs à long terme	710,0	499,7
Impôts sur les bénéfices reportés	1 645,7	1 655,1
Part des actionnaires sans contrôle	11,4	11,2
Capitaux propres	8 021,6	7 936,8
	20 248,9 \$	20 648,7 \$

Le tableau qui suit présente le rapprochement des capitaux propres en tenant compte des différences entre les PCGR canadiens et américains :

Au 31 mars (en millions)	2003	2002
Capitaux propres selon les PCGR canadiens	6 498,8 \$	6 394,1 \$
Retraitements:		
Méthode de l'acquisition contre méthode de la fusion d'intérêts communs (a) – (e), (j)	1 537,5	1 570,4
Moins-value de l'actif (f)	(24,9)	(69,0)
Reclassement des débiteures convertibles des capitaux propres à la dette (g)	(151,2)	(149,6)
Comptabilisation des instruments dérivés (h)	(2,5)	(3,8)
Écart d'acquisition supplémentaire découlant de l'acquisition de Clearnet (k)	123,5	123,5
Autres éléments du résultat global (m)	40,4	(68,9)
Capitaux propres selon les PCGR américains	8 021,6 \$	7 796,7 \$

(a) Fusion de BC TELECOM et de TELUS

Le regroupement d'entreprises entre BC TELECOM et TELUS Corporation (sous la dénomination de TELUS Holdings Inc., société liquidée le 1^{er} juin 2001) a été comptabilisé selon la méthode de la fusion d'intérêts communs, conformément aux PCGR canadiens. Selon les PCGR canadiens, l'application de cette méthode à la fusion entre BC TELECOM et TELUS Holdings Inc. a entraîné le retraitement des chiffres des exercices antérieurs comme si les deux sociétés avaient toujours été regroupées. Selon les PCGR américains, la fusion est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Le recours à cette méthode donne lieu à l'acquisition de TELUS (TELUS Holdings Inc.) par BC TELECOM pour une somme de 4 662,4 millions de dollars (y compris des frais de fusion de l'ordre de 51,9 millions de dollars) en date du 31 janvier 1999.

(b) Amortissement

Étant donné que, selon la méthode de l'acquisition, les immobilisations de TELUS au moment de l'acquisition ont été comptabilisées à leur juste valeur, plutôt qu'à leur coût sous-jacent (valeur comptable) pour TELUS, leur amortissement selon les PCGR américains différera.

(c) Intérêts

Étant donné que, selon la méthode de l'acquisition, la dette à long terme de TELUS au moment de l'acquisition a été comptabilisée à sa juste valeur, plutôt qu'à son coût sous-jacent (valeur comptable) pour TELUS, les intérêts débiteurs sur cette dette selon les PCGR américains différeront.

(d) Actifs incorporels

Étant donné que les actifs incorporels de TELUS au moment de l'acquisition ont été comptabilisés à leur juste valeur, leur amortissement, sauf pour ceux ayant une durée de vie indéfinie, devra être pris en compte selon les PCGR américains. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire comme au cours des exercices précédents.

(e) Avantages sociaux futurs

Selon les PCGR américains, les actifs et les obligations du régime d'avantages sociaux futurs de TELUS ont été constatés à leur juste valeur au moment de l'acquisition. La comptabilisation des avantages sociaux futurs selon les PCGR canadiens a été modifiée pour la rapprocher davantage de la comptabilisation selon les PCGR américains, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2000. Les PCGR canadiens prévoient que les soldes transitoires peuvent être comptabilisés prospectivement. Par conséquent, afin d'être conforme aux PCGR américains, l'amortissement du solde transitoire doit être retranché de la charge au titre des avantages sociaux futurs.

(f) Moins-value de l'actif

Au premier trimestre de 1998, BC TELECOM a comptabilisé une charge au titre de la dépréciation des immobilisations. L'évaluation de la moins-value des immobilisations ne prévoit pas l'actualisation des flux de trésorerie nets futurs estimatifs dans le calcul de la valeur recouvrable nette. Selon les PCGR canadiens, au moment de l'évaluation, le montant constaté de la perte de valeur correspondait à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable, tandis que suivant les PCGR américains, le montant constaté de la perte de valeur correspondait à l'excédent de la valeur comptable sur les flux de trésorerie nets futurs estimatifs actualisés ayant servi à déterminer la valeur recouvrable nette. Selon les PCGR américains, le montant après

impôts passé en charges en 1998 aurait été plus élevé de 232,2 millions de dollars et il n'aurait pas été considéré comme un élément extraordinaire. L'amortissement annuel serait inférieur de quelque 72 millions de dollars par suite de la comptabilisation de cette perte de valeur supérieure selon les PCGR américains.

(g) Débentures convertibles

Selon les PCGR canadiens, les instruments financiers tels que les débentures convertibles sont classés comme des dettes ou des capitaux propres en fonction de leur nature plutôt que de leur forme juridique. Par conséquent, en raison de la nature de l'opération, les débentures convertibles ont été classées comme des capitaux propres, et la charge d'intérêts correspondante ainsi que l'amortissement des frais d'émission sont imputés aux bénéfices non répartis plutôt qu'aux résultats consolidés. Selon les PCGR américains, les débentures convertibles seraient comprises dans la dette à long terme, et intérêts débiteurs correspondants ainsi que l'amortissement des frais d'émission seraient imputés aux résultats consolidés.

(h) Comptabilisation des instruments dérivés

Le 1^{er} janvier 2001, la société a adopté les recommandations du SFAS 133, intitulé « Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities ». Cette norme exige que tous les instruments dérivés soient comptabilisés comme actif ou passif et évalués à leur juste valeur. Les PCGR canadiens prévoient un traitement comptable différent pour les instruments financiers. Selon les PCGR américains, les instruments dérivés qui constituent des couvertures de juste valeur, y compris les instruments financiers couverts, sont évalués à la valeur marchande et les ajustements sont reflétés dans les résultats. Les instruments dérivés qui constituent des couvertures de flux de trésorerie sont évalués à la valeur marchande, et les ajustements sont reflétés dans le résultat global.

(i) Perte de valeur transitoire des actifs incorporels et écarts d'acquisition

Les nouveaux principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis relatifs aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels à durée de vie indéfinie (SFAS 142, « Goodwill and Other Intangible Assets ») s'appliquent à la société à compter du 1^{er} janvier 2002. Dans le cadre des dispositions transitoires, les actifs incorporels à durée de vie indéfinie ont été soumis à un test de dépréciation au 1^{er} janvier 2002. Toute perte de valeur transitoire est considérée comme découlant d'une modification de convention comptable et imputée aux résultats de l'exercice au cours duquel la modification prend effet, après le bénéfice net d'exploitation. En raison des traitements comptables différents utilisés dans le cadre de la fusion de BC TELECOM et de TELUS (voir les rubriques a) et d) ci-dessus), la valeur des actifs incorporels à durée de vie indéfinie diffère considérablement si elle est constatée selon les PCGR canadiens ou les PCGR américains. Au moment de l'évaluation de ses actifs incorporels à durée de vie indéfinie, la société a déterminé qu'il fallait constater une perte de valeur transitoire de 595,2 millions de dollars (910,0 millions de dollars avant impôts) selon les PCGR canadiens et une perte de valeur transitoire de 1 701,6 millions de dollars (2 609,7 millions de dollars avant impôts) selon les PCGR américains. Dans les deux cas, la perte de valeur transitoire a contribué à ramener la valeur comptable des actifs incorporels à durée de vie indéfinie au même montant, éliminant du coup la différence entre les PCGR.

Les écarts d'acquisition devaient aussi être soumis à un test de dépréciation au 1^{er} janvier 2002, au plus tard le 30 juin 2002, et toute perte de valeur transitoire doit être également considérée comme découlant d'une modification de convention comptable et présentée aux résultats de l'exercice au cours duquel la modification prend effet, après le bénéfice net d'exploitation. La société a effectué ce test au premier trimestre de 2002. La société a évalué ses écarts d'acquisition en appliquant la méthode prescrite, qui consiste à comparer la juste valeur des unités d'exploitation à leur valeur comptable, et a déterminé qu'ils n'avaient pas subi de perte de valeur transitoire. Conformément aux pratiques d'évaluation actuelles du secteur, la société a eu recours à une combinaison du modèle des flux de trésorerie actualisés et de la méthode de l'analyse comparative pour déterminer la juste valeur de ses unités d'exploitation.

(j) Écart d'acquisition

Selon la méthode de l'acquisition, les actifs et les passifs de TELUS au moment de l'acquisition ont été comptabilisés à leur juste valeur, et l'excédent du prix d'achat de 403,1 millions de dollars a été attribué à l'écart

d'acquisition. Depuis le 1^{er} janvier 2002, la valeur comptable de l'écart d'acquisition n'est plus systématiquement amortie, mais plutôt soumise à un test de dépréciation périodique.

(k) Écart d'acquisition supplémentaire découlant de l'acquisition de Clearnet

Selon les PCGR américains, les actions émises par l'acquéreur afin de conclure une acquisition sont évaluées à la date de l'annonce de l'acquisition. Or, selon les PCGR canadiens, ces mêmes actions doivent être évaluées à la date à laquelle l'opération a lieu. Par conséquent, le prix d'achat selon les PCGR américains est supérieur de 131,4 millions de dollars à celui établi selon les PCGR canadiens. La différence qui en résulte est imputée à l'écart d'acquisition. Depuis le 1^{er} janvier 2002, la valeur comptable de l'écart d'acquisition n'est plus systématiquement amortie, mais plutôt soumise à un test de dépréciation périodique.

(l) Rémunération à base d'actions

Selon les principes comptables généralement reconnus, la société est tenue de présenter l'incidence qu'aurait le recours à la méthode de la comptabilisation à la juste valeur de la rémunération à base d'actions sur les résultats et les résultats par action. Selon les PCGR canadiens, cette exigence d'information s'applique aux attributions faites après 2001; selon les PCGR américains, elle s'applique aux attributions faites après 1994. La juste valeur des options attribuées par la société en 2003 et en 2002 et les hypothèses moyennes pondérées ayant servi à estimer cette juste valeur sont présentées à la note 7. En utilisant les justes valeurs présentées à la note 7, cette incidence se traduirait approximativement par les montants pro forma que voici :

Trimestres terminés les 31 mars (en millions, sauf les montants par action)	2003	2002
Charge de rémunération	12,3 \$	19,4 \$
Bénéfice net (perte nette)		
Présenté(e)	93,5 \$	(1 703,1) \$
Pro forma	81,2 \$	(1 722,5) \$
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire et action sans droit de vote		
Bénéfice (perte) de base et dilué(e)		
Présenté(e)	0,27 \$	(5,61) \$
Pro forma	0,23 \$	(5,67) \$

(m) Informations obligatoires supplémentaires selon les PCGR américains - résultat global

Le SFAS 130, intitulé « Reporting Comprehensive Income », exige qu'un état du résultat global soit présenté au même titre que les autres états financiers. Le résultat global, qui inclut le bénéfice net, tient compte de toute variation des capitaux propres au cours de la période, à l'exception de celles qui découlent d'investissements effectués par les propriétaires ou de distributions qui leur sont versées. À l'heure actuelle, les PCGR canadiens n'exigent pas la présentation du résultat global

Trimestres terminés les 31 mars (en millions)	2003	2002
Variation de la juste valeur non matérialisée des couvertures de flux de trésorerie (h)	24,2 \$	(84,3) \$
Passif minimum au titre des prestations	(0,9)	-
	23,3	(84,3)
Charge (recouvrement) d'impôts	3,9	(35,3)
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	19,4 \$	(49,0) \$

(n) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

À compter du 1^{er} janvier 2003, les nouveaux principes comptables généralement reconnus associés aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations s'appliquent à la société (SFAS 143, intitulé « Accounting for Asset Retirement Obligations »). La nouvelle norme vise la constatation et l'évaluation des passifs au titre des obligations réglementaires, contractuelles ou juridiques liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles, normalement au moment où ils sont engagés, lorsque ces obligations découlent de l'acquisition, de la construction, de la mise en valeur ou de l'exploitation normale de ces actifs. Les obligations sont initialement évaluées à leur juste valeur (au moyen de la méthode fondée sur l'actualisation) et les coûts qui en découlent sont capitalisés dans la valeur comptable des actifs en cause. Dans les périodes subséquentes, la société doit constater les variations de passif résultant de l'écoulement du temps et de la révision de l'échéancier

du montant de flux de trésorerie futurs sous-jacents. Le coût de la mise hors service des immobilisations est amorti de la même façon que l'actif en cause; les variations de passif résultant de l'écoulement du temps servent également à déterminer les résultats de l'exploitation.

Tous les montants découlant de l'application de cette convention comptable sont négligeables.

20. Chiffres comparatifs

Les montants au 31 décembre 2002 et au 31 mars 2002 ont été retraités, s'il y avait lieu, afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour 2003.

RENSEIGNEMENTS AUX INVESTISSEURS

BOURSES ET SYMBOLES BOURSIERS

Bourse de Toronto (TSX) :

- Actions ordinaires de TELUS – T
- Actions non votantes de TELUS – T.A

Bourse de New York (NYSE) :

- Actions non votantes de TELUS – TU

AGENT DES TRANSFERTS ET REGISTRAIRE

- 1-800-558-0046 (sans frais en Amérique du Nord)
- (403) 267-6555 (à Calgary, Alberta, Canada et à l'extérieur de l'Amérique du Nord)
- télécopieur : (403) 267-6592
- courriel : telus@computershare.com

Société de fiducie Computershare du Canada
Services aux actionnaires
600, 530 – 8th Avenue SW
Calgary, Alberta T2P 3S8
CANADA

Pour :

- participation au Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions
- envoi électronique des documents d'actionnaires
- paiement des dividendes ou virement automatique des dividendes dans votre compte bancaire canadien
- changement d'adresse
- transfert d'actions
- envoi par la poste de l'information trimestrielle
- perte de certificats d'actions
- regroupement des envois multiples
- règlement de succession
- échange de certificats d'actions de BC TELECOM ou TELUS (datés d'avant le 1^{er} février 1999) contre des certificats d'actions ordinaires votantes et non votantes de TELUS Corporation

SITE WEB SUR INTERNET : telus.com

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

- 1-800-667-4871* (sans frais en Amérique du Nord)
- (780) 493-7311 (à l'extérieur de l'Amérique du Nord)
- télécopieur : (780) 493-7399
- courriel : ir@telus.com

*(télécopie à la demande disponible)

TELUS – Relations avec les investisseurs
30D, 10020 – 100 Street
Edmonton, Alberta T5J 0N5
CANADA

Pour :

- autres informations financières ou statistiques
- nouveautés de l'industrie ou de l'entreprise
- présentations aux investisseurs et communiqués récents
- information sur les fusions

RÉGIME DE RÉINVESTISSEMENT DE DIVIDENDES ET D'ACHAT D' ACTIONS

Des livrets explicatifs sont disponibles auprès de l'agent des transferts, Société de fiducie Computershare (indiqué précédemment).

- moyen commode d'acquérir des actions non votantes émises par la Trésorerie actuellement à 3 % d'escompte sur le cours moyen du marché, sans frais, par le réinvestissement automatique de dividendes
- option d'achat d'actions non votantes additionnelles (maximum de 20 000 \$ par année civile et minimum de 100 \$ par transaction) à 100 % du cours moyen du marché et sans frais.

Des livrets sont également disponibles à l'adresse telus.com/drisp ou par notre service de télécopie à la demande au 1-800-667-4871 (choisir l'option 4 du message-guide).

FUSIONS ET ACQUISITIONS

Si vous détenez toujours des certificats d'actions de :
BC TELECOM (datés d'avant le 1^{er} février 1999)
TELUS avant fusion (datés d'avant le 1^{er} février 1999)
Clearnet Communications
Daedalian eSolutions
vous devez remettre vos actions avec une Lettre de transmission à Société de fiducie Computershare pour en recevoir la contrepartie ou des actions en échange. Pour demander une copie de la Lettre de transmission, veuillez contacter Computershare au 1-800-558-0046.

Acquisition de QuébecTel

Si vous détenez toujours des certificats d'actions de QuébecTel, vous devez remettre vos actions à Trust Général du Canada en retour du paiement de 23,00 \$ l'action. Prière de contacter Trust Général au 1-800-341-1419 ou (514) 871-7171.

Pour obtenir plus de renseignements, visitez le site telus.com/m&a.

ENVOI ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS D'ACTIONNAIRES

Veuillez envisager l'envoi électronique des documents d'actionnaires, qui présente entre autres les avantages suivants :

- commodité et accès en temps utile à d'importants documents d'entreprise
- mesure écologique
- réduction des coûts

Pour y adhérer, veuillez accéder à notre site web et suivre les indications qui se trouvent à telus.com/Diffusion de Documents Électroniques ou contacter Computershare au 1-800-558-0046.